

GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E.X

2020-2021

WWW.CUAE.CH

CUAE@UNIGE.CH

1. UNI BASTIONS

2. UNI MAIL

3. SCIENCES II + III

4. UNI CARL VOGT

5. ÉCOLE DE PHYSIQUE

6. LES PHILOSOPHES

7. GSI

8. CUAE + NADIR

9. LA DATCHA

10. UNI DUFOUR

11. PÔLE SANTÉ SOCIAL

12. HÔTEL DES FINANCES

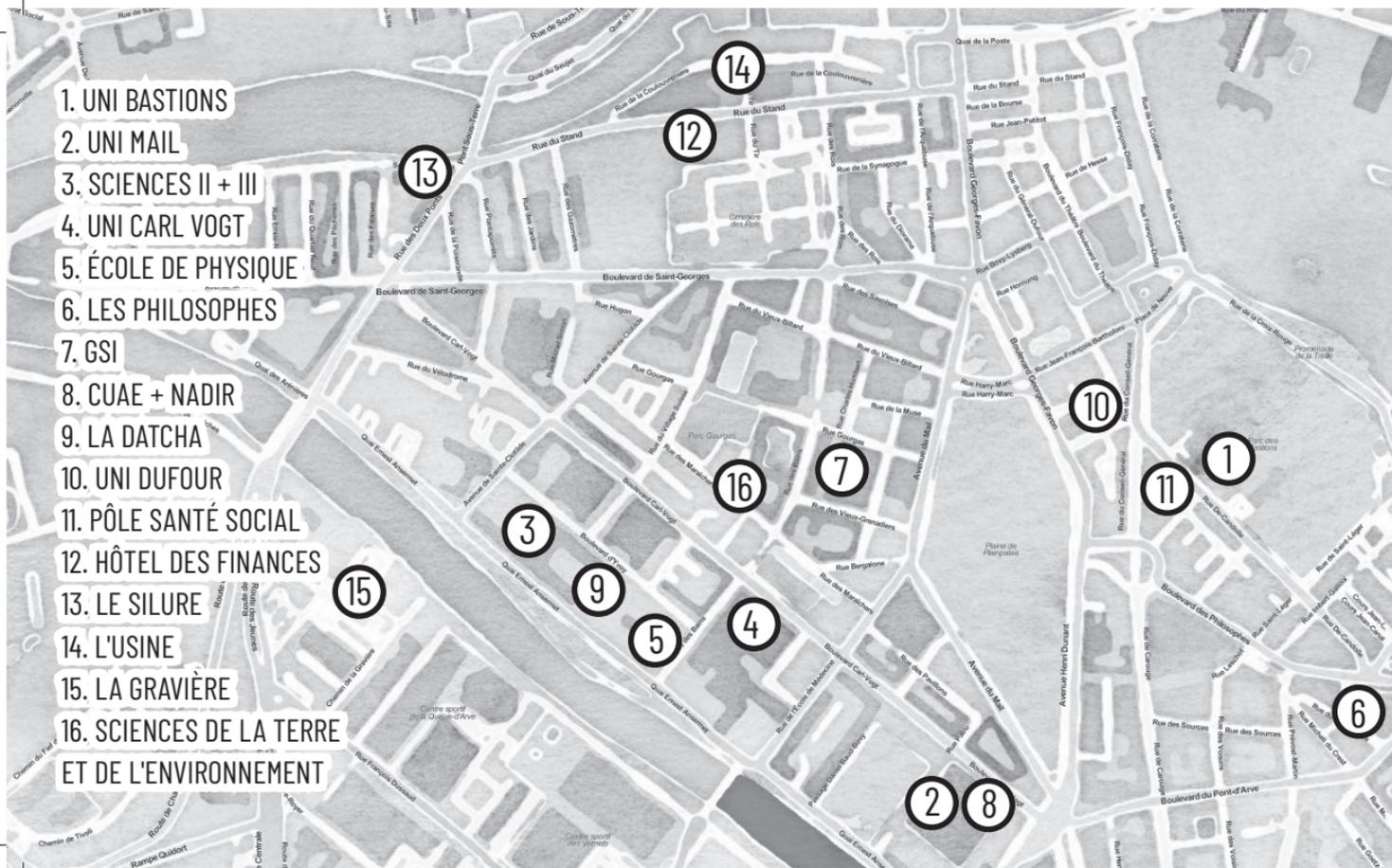
13. LE SILURE

14. L'USINE

15. LA GRAVIÈRE

16. SCIENCES DE LA TERRE

ET DE L'ENVIRONNEMENT



Salut à toi camarade étudiant.e.x !

Le comité de la CUAE te souhaite bien du plaisir à découvrir cet agenda-guide que, nous l'espérons, tu feras tien pour le reste de l'année à venir. Gratuit, écrit par des étudiant.e.x.s pour les étudiant.e.x.s, incontournable, sans publicité, cet agenda-guide version 2020-2021 t'offrira plus d'un tour dans ton sac.

Cette année, l'axolotl orne la couverture de ton agenda-guide. Charge à lui de te filer ses bons plans et autres infos utiles quand on vit à Genève. Des mobilisations qui ont construit l'histoire de la CUAE qui fête ses 50 ans t'accompagneront dans ta trajectoire afin de te donner courage dans la construction d'un savoir critique. La section **Administratif & Paperasse (p. 12)** est là pour t'aider à t'orienter dans la jungle des règlements d'études, permis de séjour, assurances

et autres tracasseries qui trop souvent pourrissent ton quotidien. La partie Vivre à Genève (p. 38) constitue une sélection de bons plans en tout genre afin de t'orienter dans une ville où se payer une bière sans ruiner ton mois est plus difficile que de trouver une concession de 4x4 rutilants.

En outre, dans le chapitre consacré à la **Vie universitaire (p. 67)**, tu trouveras quelques informations sur le fonctionnement, trop complexe pour être connu, de l'université et, plus important encore, sur que faire pour la changer. Enfin, des descriptifs d'associations d'étudiant.e.x.s animant la vie universitaire ou encore les dates importantes du calendrier académique ponctuent ton agenda-guide.

Le comité de la CUAE croit en une université dans laquelle les étu-

diant.e.x.s ne sont pas des consommatrices passives de leurs cours, mais en une université dans laquelle les étudiant.e.x.s sont des actrices critiques de l'enseignement qu'ils reçoivent et prennent position par rapport à celui-ci. Bien sûr, il apparaît plus facile de s'asseoir sur l'existant, de ne pas s'engager, de se soumettre aux décisions prises par les hautes sphères académiques. Pourtant être jeune et étudiant.e.x ne signifie pas forcément être pour des décisions prises par d'autres pour nous ! Lutter pour une université dans laquelle on se retrouve est avant tout notre affaire. Mille moyens d'agir existent afin de faire entendre notre voix, n'attendons pas qu'on nous donne la parole pour la prendre !

Le comité de la CUAE

TABLE DES MATIÈRES

5

MAIS POURQUOI ÉCRIRE AVEC TOUS CES "X" ?

Le but est de questionner les discriminations systématiques véhiculées et banalisées par la langue française. Prenons un exemple concret pour voir comment notre langue façonne notre imaginaire collectif et nos mentalités. À quelle image nous renvoient les mots « les présidents de l'assemblée » ? N'est-elle pas différente de celle qui renvoie aux termes « les présidentes de l'assemblée » ? L'écriture épïcène permet non seulement de visibiliser ces angles morts de la langue française mais aussi de penser différemment, en se préparant par exemple à avoir des présidentes d'assemblée et non seulement des présidents. L'ajout du « x » est tout aussi essentiel car il permet de questionner la binarité de la langue française. En effet, qu'en est-il des personnes qui ne se reconnaissent ni dans les termes de « présidents », ni dans ceux de « présidentes » ? En d'autres termes, il s'agit de proposer un langage permettant à toute personne de se sentir incluse, et notamment lorsqu'elle ne se reconnaît dans aucun des deux genres formulés par la langue française. (Si cet outil bouleverse pas mal c'est que l'objectif est atteint !)

Grammaire de lutte de la CUAE	7
L'étudiant.e.x comme modèle de précarité	9
Austérité	10
Administratif & paperasse	14
Quelques conseils en arrivant à l'université	15
• Règlements et plans d'études.....	15
• Droit d'opposition.....	16
• Check-list de la rentrée.....	17
Étudiant.e.x.s étrangères	18
• Européennes.....	18
• Extra européennes.....	20
Money, money	24
• Exonération des taxes.....	24
• Bourses.....	24
• Autres aides financières.....	25
• Travail.....	26
Assurance maladie-accident	29

• Assurance-maladie.....	29	• Habits.....	61
• Assurance-accidents.....	30	• Coiffure.....	61
• Médecin et pharmacie.....	31	Sport & culture	62
Droits et problèmes juridiques	32	• Cinéma & Films.....	62
• Permanences d'aide juridique.....	32	• Théâtre & Danse.....	63
Violences, viol, harcèlement	35	• Concerts & Soirées.....	64
Armée	39	• Livres.....	65
Vivre à Genève	40	• Presse.....	67
Logement.....	41	• Sport.....	68
Santé.....	47	Vie universitaire	69
• Contraception, avortement, pilule du lendemain & MST.....	48	Vie associative	70
• Soutien psychologique & dépendances.....	53	• Faïtière des associations d'étudiant.e.x.s.....	70
Vie quotidienne	55	• Associations.....	72
• Nourriture.....	55	Fonctionnement de l'université	90
• Transport.....	59	• Organes centraux.....	90
• Crèches.....	61	• Facultés.....	92
		• Pour finir.....	93
		• Organigramme.....	96

GRAMMAIRE DE LUTTE DE LA CUAE

7

La Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s (CUAE) est active à l'Université de Genève depuis 1971. Elle a été construite sur les ruines de la faïtière précédente, devenue désuète, afin de canaliser l'agitation étudiante de l'hiver '69. Depuis, la CUAE est reconnue comme porte-parole des étudiant.e.x.s et elle représente leurs intérêts auprès des autorités académiques et politiques au niveau cantonal et national. Ses positions ont bien sûr varié en fonction de ses membres et des époques qu'elle a traversées. **Depuis une décennie, la CUAE inscrit son action dans un cadre anticapitaliste et dans les luttes pour une éducation libre.**

Si nous sommes séduites par les vieux murs sympathiques et les machines à café bon marché de l'université, celle-ci n'est de toute évidence pas à nous. Les étudiant.e.x.s ne sont que de passage dans leur établissement scolaire. Depuis l'instauration du "Système Bologne" en 2001,

les parcours universitaires ressemblent à une course effrénée à l'accumulation de crédits ECTS et rendent ardue toute appropriation collective des espaces. L'engagement n'a en effet rien d'évident dans un environnement marqué par l'isolement et les multiples dispositifs nous incitant à nous comporter comme de simples consommateurices de connaissances. Ces dispositifs reposent d'ailleurs sur des mensonges, c'est pourquoi la CUAE assume une



certaine indocilité basée sur notre expérience du fonctionnement de l'université. Nous supportons mal ce système éducatif et la lecture des brochures lénifiantes du rectorat sur papier glacé, raison pour laquelle un discours différent est toujours nécessaire. C'est l'isolement étudiant face au mode de gouvernement autoritaire de l'université qu'il nous faut briser afin de développer des résistances communes : « Là où il y a pouvoir, il y a résistance » (Foucault).

À l'ère post-industrielle, l'université est l'un des lieux principaux de formation de la force de travail nécessaire au fonctionnement de l'économie. Pour autant, nos ambitions dépassent notre condition de chair à « société de la connaissance », cette forme moderne de chair à canon ; et nos idées du bonheur ne se résument pas à l'accumulation individuelle de capital humain valorisable auprès des patrons. Que ce soit dans le contenu des enseignements

ou dans les évènements grotesques et ruineux comme le Forum Uni-Emploi, l'université sert de manière explicite le capital en nous préparant au marché du travail. L'université c'est avant tout apprendre à la boucler, développer notre esprit de compétition et voir dans nos semblables des concurrent.e.x.s potentiel.le.x.s plutôt que de potentiel.le.x.s camarades avec lequel.le.x.s nous pourrions changer de vie. Nous condamnons cet état de fait qui ne laisse guère de place au savoir libre et à l'interrogation critique et préférons défendre une vision de l'éducation qui va au-delà d'une simple course de hamsters en cage.

Néanmoins, notre insatisfaction actuelle quant au fonctionnement de l'université ne doit pas nous retenir de rechercher des améliorations concrètes sur le quotidien. Lorsque nous offrons de l'aide aux étudiant.e.x.s dans le cadre de nos permanences, que nous défendons la gratuité des études, la prise en compte

de l'avis des étudiant.e.x.s dans les décisions qui les concernent ou la possibilité d'étudier pour les personnes migrant.e.x.s et/ou "sans-papiers" sans subir le harcèlement de la police, nous ouvrons autant de brèches dans l'université telle qu'elle existe aujourd'hui. La CUAE est donc aussi un moyen de mise en commun des forces, des idées et des désirs dans le but de tracer des lignes de fuite et d'affûter l'arme de la critique. Différentes formes d'engagement sont possibles au sein de la CUAE, entre le comité qui se réunit toutes les semaines, la participation aux évènements que nous organisons ou les groupes qui travaillent sur un thème précis.

Enfin, la tentation peut être grande pour une association de s'enfermer dans le sérail universitaire ou de servir de simple caution aux décisions les plus absurdes d'un rectorat. C'est pourquoi l'approche syndicale de la CUAE n'est pas corporatiste. Chaque fois que cela est possible, nous

cherchons à briser les murs de l'université pour prendre part aux luttes sociales du dehors, dans la rue. « Nous ne réclamons pas une université libre, mais bien une société libre. Une université libre au beau milieu d'une société capitaliste s'apparente à une salle de lecture dans une prison : elle ne sert qu'à se distraire de la misère quotidienne » (Déclaration des étudiant.e.x.s de l'Université de Santa-Cruz).



L'ÉTUDIANT.E.X COMME MODÈLE DE PRÉCARITÉ

Dans le discours médiatique et politique, l'adjectif « étudiant » esquisse le profil de ce curieux animal en formation.

Job étudiant est synonyme de travail mal payé, irrégulier et instable. Le *logement étudiant* est petit, moche et temporaire. Le *permis de séjour étudiant* est de courte durée et ne peut pas être renouvelé au delà d'un certain temps.

L'adjectif « étudiant » fait donc trait d'union entre le jeune.e et la précarisé.e.x. Bien évidemment, tout.e.x.s les étudiant.e.x.s n'ont pas de jobs pénibles et toutes les personnes mal-logées ne sont pas en formation. Cette association se situe donc plus au niveau du discours que de la réalité matérielle et n'est pas vécue de manière uniforme par tou.te.x.s. Cependant, il est saisissant de voir à quel point l'association entre étudiant.e.x et précaire est pleinement assumée dans la rhétorique dominante.

Dans cette optique se mélangent une



certaine logique paternaliste du sacrifice (« il faut que les petit.e.x.s se fatiguent à la tâche ») et une rhétorique *start-up* qui vend l'étudiant.e.x comme entrepreneuse.x de soi-même prête.x à tout donner au début de son *business project*. Quoiqu'il en soit, la situation précaire pour les gens en formation est supposée temporaire.

Hélas, c'est en partie pour cela que les étudiant.e.x.s sont si réticent.e.x.s à se

mobiliser au sujet de leurs conditions de vie et d'étude. Pourquoi lutter aujourd'hui alors que l'ascension au paradis du travail qualifié est proche et certaine ?

Ce discours relève plus du mensonge intéressé que de la réalité. Aujourd'hui, la précarité des personnes jeunes constitue le prologue qui sert à légitimer un marché du travail et du logement éternellement caractérisés par le *sauf-qui-peut* général. Dans ce sens, les stages sous-payés nous habituent à un marché du travail qui demande toujours plus de travail non-payé et la suppression du chômage étudiant dans la modification de la LACI de 2011 annonce la suppression progressive des aides sociales.

Au-delà du discours, cette opération langagière visant à lier sereinement études et précarité a aussi des retombées bien pratiques. Lorsque le groupe facebook sur les appartements vides à Genève dénonce que certains grands proprié-

AUSTÉRITÉ

taires laissent pendant des années des immeubles sans locataires, ils se sauvent la face en déclarant qu'ils les loueront à des étudiant.e.x.s. Temporairement, avec des baux hyper-courts et sans garantie de relogement, *of course!* Ça fait social et ça n'engage pas à grand-chose dans l'attente de pouvoir « rénover » les immeubles et en faire tripler les prix. A l'aéroport, où il y a une situation explosive de sous-enchère salariale contre laquelle ont eu lieu plusieurs grèves pendant ces dernières années, les étudiant.e.x.s sont de plus en plus employé.e.x.s par les entreprises du site car elles sont considéré.e.x.s comme plus enclin.e.x.s à travailler de manière irrégulière et sans garanties sociales.

Si nos conditions d'études d'aujourd'hui sont l'annonce de nos conditions de travail de demain, mieux vaut ne pas se laisser faire tout de suite.

À l'automne 2015, des milliers de personnes ont protesté contre les coupes dans le budget décidées par le Conseil d'Etat. Parmi elles un bon nombre d'étudiant.e.x.s inquiét.e.x.s des conséquences pour leurs conditions de vie et de formation. La CUAE a mis sur pied un groupe de travail afin d'entamer une réflexion sur l'austérité, aussi bien au niveau de ses impacts directs sur l'université de Genève et les enseignements qui y sont dispensés, qu'en tant que phénomène généralisé et symptomatique de notre système économique et social néolibéral. Les cures budgétaires et le désengagement progressif de l'État ne sont en effet pas dissociables des nombreuses crises que traversent depuis plusieurs décennies les économies capitalistes avancées, ce qui nous oblige à sortir du microcosme genevois pour comprendre en profondeur ces phénomènes.

Outre ce travail de réflexion, ce groupe de travail a également pour voca-

tion d'informer les étudiant.e.x.s, à travers des textes dans le *Regard Critique*, journal auto-édité de la CUAE, ainsi qu'à préparer toute mobilisation qui serait rendue nécessaire par de nouvelles attaques contre le secteur public et les conditions d'études décentes.

Cela fut fort utile car c'est notamment par ce prétexte de coupe budgétaire que ton inscription à l'université de Genève aurait dû te coûter 50 francs si tu as obtenu ta maturité en Suisse, et 150 francs si tu l'as obtenue dans un autre pays. Cette décision avait été prise par le rectorat durant l'été 2016. Des étudiant.e.x.s se sont organisé.e.x.s en mettant sur place la plateforme *Stop La Hausse* afin de renverser cette logique. La plateforme dénonçait le caractère discriminatoire de ces frais d'inscription mais aussi le fait que ces frais auraient été un frein à l'accès aux études. Finalement, alors que le rectorat n'a jamais voulu écouter les revendications étu-

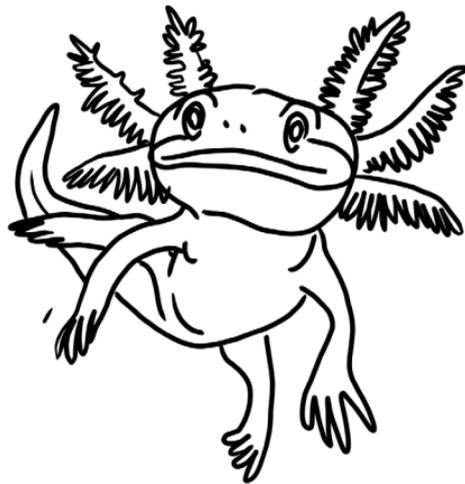
diantes, une occupation de ses couloirs a eu raison de son entêtement et de ces frais d'inscriptions.

Toutefois les attaques au système social n'ont pas cessé pour autant. De nombreuses universités et hautes écoles suisses ont par la suite annoncé vouloir augmenter leurs taxes d'inscriptions. Cela s'inscrit à nouveau dans une logique de marchandisation et de privatisation de l'éducation. En effet, les politiques d'austérité sont de mise dans les hautes écoles, et ce, malgré des bénéfices importants réalisés tant au niveau cantonal qu'au niveau fédéral. Par ce prétexte, les recteur.trice.x.s et les parlements souhaitent reporter sur le dos des étudiant.e.x.s le coût de leur formation. Les étudiant.e.x.s ont su s'organiser en formant une plateforme nationale « AKEDUK » qui a initié de nombreuses mobilisations ayant débouché sur une semaine d'action autour de la thématique de la néolibéralisation des lieux de

formations. Théorisant notamment les conséquences négatives que ces logiques ont sur la qualité du savoir acquis, l'accès aux études supérieures se restreignant ainsi que le stress pesant sur les épaules des étudiant.e.x.s. Cette plateforme étudiante nationale contre les hausses des taxes a donné lieu à une manifestation à Berne le 24 mars 2018 pour porter notre mécontentement jusqu'au palais fédéral qui a fait la sourde oreille.

Le combat pour une éducation publique accessible à tout.e.x.s est loin d'être fini. C'est pourquoi nous avons besoin de toi afin de défendre ce bien et droit public et de se préparer à la lutte contre une nouvelle attaque, plus que probable, contre notre éducation publique, pourtant essentielle à la société.

« Si le présent est fait de luttes, le futur sera nôtre ! »



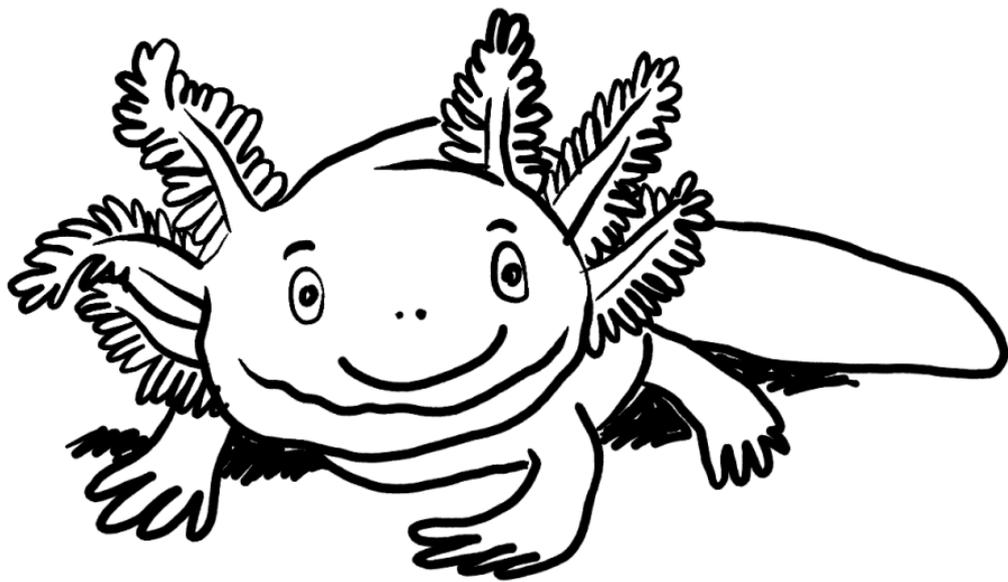
POURQUOI LES AGENDAS DE LA CUAE ARBORENT-ILS CHAQUE ANNÉE DES ANIMAUX?

Cette année, nous avons choisi l'axolotl, une espèce endémique du Mexique qui est en danger d'extinction. Pour beaucoup de régions au Mexique, il représente plus qu'un animal, aussi mignon soit-il. Il incarne un symbole préhispanique qui reste très fortement enraciné dans les traditions actuelles. Dans le panthéon aztèque, Xolotl est un dieu rebelle. Pourchassé par les autres dieux, il s'enfuit et se réfugie dans les profondeurs des sombres rivières. Là, il se métamorphose en axolotl, capable de respirer sous l'eau. Mais lorsque les autres Dieux le retrouvent enfin, terrifiés par son aspect obscur et ténébreux, plus aucun n'ose le tuer !

Cette légende a survécu à plus de 500 ans de colonisation espagnole et s'est transmise par son symbole : l'axolotl. Cette icône vivante a été une source importante

de création pour la littérature hispano-américaine. L'écrivain argentin Julio Cortázar en a fait un très beau conte dans lequel l'axolotl est l'allégorie de l'altérité, de la différence, et de la marginalité.

Chaque début d'année, nous distribuons gratuitement notre agenda-guide, et changeons chaque fois l'animal totem. L'année précédente c'était les fourmis qui ont stylisé et accompagné nos agendas. Il y a deux ans, c'était la féroce panthère. Ainsi donc, symbole vivant de la résistance des cultures colonisées, et des minorités opprimées, l'axolotl est cette année l'animal de notre agenda CUAE 2020-2021!



ADMINISTRATIF ET PAPERASSE

QUELQUES CONSEILS EN ARRIVANT À L'UNI

15

Une fois arrivé.e.x à l'université, il est important d'être actif.ve.x dans la recherche des quelques informations cruciales qui peuvent vous éviter de mauvaises surprises par la suite. Ne vous contentez pas d'aller aux séances d'information organisées par votre faculté mais prenez le temps de vous renseigner vous-même au sujet de vos droits et de vos obligations dans le cadre de vos études.

RÈGLEMENTS ET PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études définit l'enchaînement des différents cours et séminaires ainsi que les crédits ECTS qui leurs sont rattachés. Ce document est disponible dans la section réservée à votre faculté sur le site officiel de l'université (unige.ch).

Vous pouvez également vous baser sur la plateforme contenant les programmes de cours de toutes les facultés à l'adresse : <https://catalogue-si.unige.ch/pgc>.

Chaque formation dispensée à l'Unige dispose aussi de son propre règlement. Le plus souvent, les règlements sont élaborés au niveau de la faculté mais il est aussi possible que votre formation soit régie par un règlement spécifique au diplôme visé.

Votre règlement est disponible dans la section réservée à votre faculté sur le site officiel de l'université (unige.ch). Soyez en particulier attentif.ve.x.s aux sections suivantes qui figurent, sous une forme ou une autre, dans tout règlement :

- Délai d'études/durée des études : fixe le nombre de semestres

maximum dont vous disposez pour obtenir votre diplôme. Depuis la réforme de Bologne, les plans d'études sont structurés selon un rythme « normal » de 30 crédits ECTS par semestre (censé correspondre à la charge de travail d'un emploi avec un taux d'activités à 100%). En revanche, vous n'êtes pas forcément obligé.e.x de suivre ce rythme – par exemple, si vous travaillez à côté des études ou si vous avez simplement envie de profiter de la vie. Lisez attentivement le règlement pour savoir comment vous pouvez adapter vos études à un rythme qui vous correspond. Sous réserve de l'approbation du doyen, plusieurs facultés prévoient également **la possibilité de faire des études à temps partiel**. Faites toutefois attention aux conditions d'octroi de votre

bourse d'études si vous en touchez une.

- Élimination: fixe les cas où l'on est éliminé.e.x de sa formation (nombre d'échecs aux examens, etc.). L'élimination est une exclusion définitive soit de la faculté soit du diplôme visé.

De plus en plus fréquemment, la pratique des facultés est de ne pas prévoir de régime transitoire : les nouveaux règlements s'appliquent très souvent à toutes les étudiant.e.x.s. **Il n'est donc pas du tout sûr que le règlement avec lequel vous commencez votre formation reste inchangé pen-**

DROIT D'OPPOSITION

dant toute la durée de vos études!

Toute décision émise par l'université peut faire l'objet d'une op-

position (élimination, refus d'immatriculation, d'exonération des taxes, etc.) que les autorités concernées sont obligées de prendre en compte. Les modalités pour formuler une opposition sont indiquées en bas du courrier qui vous signifie la décision. En l'absence d'un délai indiqué, en principe vous avez **30 jours** à partir du moment où vous avez reçu la décision pour vous y opposer. Dans tous les cas il est important de s'y prendre au plus tôt pour pouvoir élaborer une opposition circonstanciée. Le secrétariat de la **CUAE** est à votre disposition pour toute question concernant ces démarches.

Lire aussi le chapitre "Droits & problèmes juridiques", p.32.

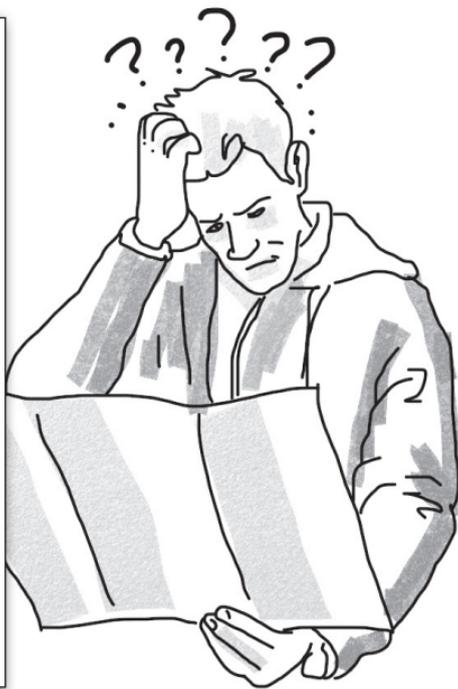
Conférence Universitaire des Associations d'ÉtudiantEs (CUAE)

Aide pour : décision de l'université, permis de séjour, bourse d'études, taxes d'études, conseils, orientation, etc. Permanences gratuites et anonymes. Sans rendez-vous.

Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
022 379 87 97, cuae@unige.ch
Horaires sur www.cuae.ch

CHECK-LIST DE LA RENTRÉE

- Lire l'agenda-guide de la CUAÉ
- Lire le règlement d'études
- Lire le plan d'études
- Contrôler si on peut se faire exonérer des taxes d'études (voir p. 24)
- S'inscrire à l'espace de cours sur chamilo.unige.ch
- S'inscrire à l'association étudiante de sa filière via les plaquettes
- Faire son inscription officielle aux cours ET aux examens sur portail.unige.ch



JE ME SENS MALADE AVANT UN EXAMEN, DOIS-JE M'Y RENDRE ?

Il est important de savoir que si vous êtes malade (physiquement, psychologiquement), vous n'êtes pas tenu.e.x de vous rendre à un examen, même si vous y êtes inscrit.e.x. En principe, vous devez justifier votre absence en présentant un certificat médical au plus tard 3 jours après la date de l'examen au secrétariat ou à la doyen.ne.x de votre faculté (ATTENTION consultez votre règlement pour les détails!). En revanche, une fois que vous vous êtes présenté.e.x à un examen il va être très difficile de le faire annuler pour des raisons médicales : réfléchissez bien avant de passer une épreuve alors que vous n'êtes pas en condition de le faire!

ÉTUDIANT.E.X.S ÉTRANGÈR.E.X.S

Les conditions pour obtenir un permis B sont différentes si vous êtes ressortissant.e.x de l'UE ou extra-européen.ne.x. À Genève, le service qui s'occupe de délivrer les permis de séjour s'appelle l'**Office Cantonal de la Population et de la Migration (OCPM)**.

Lors de contacts avec l'OCPM (téléphone, mail, courrier ou entretien), il faut penser à :

- Réfléchir avant de donner une information qui pourra se retourner contre vous.

- Mettre systématiquement en évidence le respect de tous les critères (logement, situation financière, situation académique – cf. pages suivantes) et éviter de devoir changer de version même si l'OCPM ne demande qu'un renseignement précis. Vous devez mentionner que vos revenus proviennent d'une bourse d'études si c'est le cas mais surtout ne pas signaler que vous recevez une aide sociale

(de type Hospice Général) en raison du critère de l'indépendance financière.

- Conserver toute la correspondance (y compris les courriers envoyés) que vous échangez avec l'OCPM.

- Faire les envois en recommandé.

EUROPÉENNES

Si vous êtes une étudiant.e.x ressortissant d'un des trente pays membres de l'UE/AELE, vous bénéficiez de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) qui vous octroie un droit automatique au permis B, sésame de l'accession aux études académiques. Toutefois, tout le monde ne loge pas à la même enseigne, même dans l'ALCP! La loi prévoit certaines restrictions pour la Roumanie et la Bulgarie

. Les conditions suivantes doivent être remplies pour avoir un permis de séjour :

- Être inscrit.e.x à l'université, dans une HES ou dans une autre institution reconnue,

- Rendre vraisemblable que vous avez des moyens financiers suffisants (par vos revenus ou alors par une déclaration d'un tiers – parent.e.x, tuteurice, garant.e.x – qui déclare votre prise en charge pour vos années d'études), et

- Avoir une assurance maladie couvrant l'ensemble des risques (voir p. 20)

Au maximum 14 jours après votre entrée sur le territoire suisse, vous devez envoyer le formulaire que vous trouvez sur le site de l'OCPM :

www.ge.ch/demander-permis-sejour-etudiant sous "Entrée-Membre UE/AELE", avec 2 photos format passeport, une copie de votre carte d'identité et la photocopie de votre bulletin de taxe (payé) qui fait foi d'attestation d'inscription de l'école pour l'année à venir.

Vous recevrez un permis L pour un séjour de courte durée (c'est-à-dire si vous venez étudier pour une durée inférieure à un an, par exemple si vous êtes

étudiant.e.x en échange) ou un permis B pour un séjour dépassant un an, qui devra être renouvelé chaque année aux mêmes conditions.

Votre conjoint.e.x ou votre partenaire.x enregistré.e.x et les enfant.x.s qui sont à votre charge ont également un droit de séjour en Suisse. Si votre conjoint.e.x/partenaire.x est extra-européen.ne.x, elle sera dépendante de votre autorisation de séjour.

TRAVAIL

Une fois que vous avez trouvé un travail, vous devez faire des démarches auprès du **Centre carrière** et de l'OCPM afin d'obtenir une autorisation. Un bon point de départ est la section d'offres proposée sur le site de Uni-emploi: <http://uniemploi.unige.ch/etudiants/trouver-emploi/stages-emplois> sous l'onglet «offres d'uniemploi». Pour pouvoir y accéder vous devez soit passer dans leurs bureaux (4 rue de Candolle) munie de votre carte

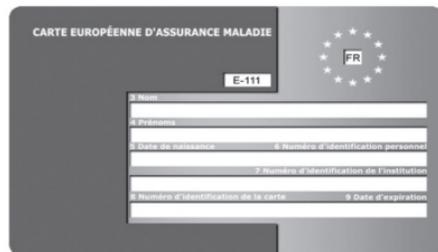
d'étudiante.x afin de vous inscrire, soit leur envoyer un courriel (emploi@unige.ch). Le maximum d'heures de travail que vous avez le droit de faire avec un permis B dans le canton de Genève a été réduite en 2012 de 20h à 15h par semaine. Vous pouvez, en revanche, travailler à plein temps pendant les vacances universitaires. Lorsque vous avez trouvé un job, remplissez à nouveau le formulaire de demande de permis de séjour et faites signer la partie relative aux revenus à votre employeuse. Puis allez au service *Centre carrière* avec votre formulaire signé pour y chercher une lettre d'accord de l'université qui confirme que vous pouvez travailler à côté de vos études. Si vous étudiez dans une HES, il vous faut par contre obtenir cette lettre auprès du secrétariat de votre école. Ensuite, envoyez la lettre de l'université ou de votre HES ainsi que le formulaire signé par votre employeuse à l'OCPM, qui devra donner son accord.

Toute demande durant l'année universitaire coûte 65 fr. Il n'y a pas de règle mais vous pouvez essayer de faire payer la taxe à votre employeuse. Par contre, si vous faites la demande en même temps que le renouvellement de permis, cette demande ne vous coûtera rien de plus (même si vous remplissez deux ou trois formulaires pour des employeuses différentes.e.x.s).

Vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire pour une activité occasionnelle (max. 5 heures par semaine sur une période d'un mois), pour une activité régulière (maximum 10 heures par semaines sur une période de 3 mois) ou pour une activité à plein temps pendant les vacances universitaires (au maximum 4 mois dans l'année). Il vous suffit alors de passer à Uni-emploi qui vous donnera une autorisation (gratuite) et en enverra une copie à l'OCPM.

ASSURANCE MALADIE

Pour les étudiant.e.x.s étranger.e.x.s soumis.e.x.s au permis B étudiant.e.x., l'université a négocié une offre très avantageuse avec deux assureurs qui vous permet de ne payer que 80 fr. par mois jusqu'à 29 ans et 114 fr. dès 30 ans avec une franchise de 100 fr. Vous devez faire les démarches dans les trois mois dès votre prise de domicile, sinon vous risquez d'être affiliée d'office à des conditions beaucoup moins avantageuses. Consultez le site du **Pôle Santé-Social (PSS)** pour plus d'informations ou permis.etudiant.ch



CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Si vous êtes ressortissant.e.x de l'UE, votre pays d'origine vous délivre (souvent automatiquement) une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci vous permet de bénéficier d'une prise en charge pour les soins d'urgence durant votre séjour en Suisse. Vous devrez toutefois payer 92 fr. à titre de frais administratifs pour chaque intervention. Vous n'avez pas besoin de contracter une assurance à Genève et vous pouvez solliciter une dispense auprès du **Service Cantonal de l'Assurance Maladie** en envoyant une copie de votre carte.

EXTRA EUROPÉENNES

Si vous êtes une étudiant.e.x extra-UE ou de nationalité croate, les conditions de votre séjour en Suisse sont soumises à la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr). L'obtention du permis B n'est en aucun cas un « droit », mais un combat long et coûteux. Les conditions que vous devrez remplir pour venir étudier ici sont infiniment plus clémentes pour un.e.x ressortissant.e.x nord-américain.e.x que pour un.e.x étudiant.e.x africain.e.x. Il existe même une liste noire qui comprend chaque années plus de pays (le Cameroun, l'Algérie, la Syrie, l'Iran, l'Afghanistan, le Bangladesh, le Burundi, la RDC, Haïti, l'Irak, la Libye, la Corée du Nord, le Pakistan, le Congo, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du Sud, la Guinée, le Népal, le Sri Lanka) pour qui l'octroi d'autorisation de séjour est court-circuité et nécessite une approbation fédérale. Ainsi, l'Office fédéral des

migrations (ODM) refuse très souvent des demandes d'autorisation, même si le canton a donné un préavis favorable et l'université a accepté votre inscription.

En ce qui concerne l'immatriculation à l'université, il est judicieux de consulter la brochure « S'immatriculer à l'Université de Genève » (disponible sur la page web: tinyurl.com/immatricu-ge) où l'on spécifie les conditions d'immatriculation par pays.

Vous pouvez (c'est-à-dire que ce n'est pas un droit!) obtenir une autorisation de séjour aux conditions suivantes:

- effectuer une formation ou un perfectionnement d'une durée maximale de huit ans, avec un plan d'études fixe (Voir encadré élimination / changement de cursus, p. 22.)
- avoir le niveau de formation et les compétences requises,
- avoir un logement « approprié », et
- disposer de moyens financiers né-

cessaires; le mieux c'est d'avoir une garante domiciliée en Suisse, mais vous pouvez avoir suffisamment d'épargne sur votre propre compte ou prouver l'accès à une bourse de formation suffisante. Attention: si vous-même ou votre garant.e.x avez un compte d'épargne à l'étranger, il faut que la banque soit reconnue par l'autorité de surveillance des marchés financiers. (Voir www.finma.ch/institute/pdf_f/fbeh.pdf).

Vous recevrez un permis L (courte durée) ou un permis B (séjour de plus d'un an), qui peut être renouvelé chaque année aux mêmes conditions si le plan d'études n'a pas changé.

Votre conjoint.e.x ou partenaire et vos enfants de moins de 18 ans peuvent obtenir un permis de séjour si iels viennent vivre avec vous dans un logement approprié et qu'ils ne dépendent pas de l'aide sociale. Cette autorisation de séjour n'est pas garantie. Il faut la faire au cours des

douze premiers mois de votre séjour à Genève pour les enfants qui ont plus de 12 ans, et dans les cinq premières années pour les plus jeunes.

Si vous êtes requérant.e.x d'asile (permis N), admis.e.x à titre provisoire (permis F) ou une personne à protéger sans autorisation de séjour (permis S), même si vous subissez l'acharnement quotidien de l'administration, vous devriez pouvoir vous immatriculer. Si vous êtes sans-papiers, la situation est délicate. Cependant, l'immatriculation à l'université est indépendante du permis de séjour et vous devriez pouvoir étudier. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter la CUAÉ. (Voir pp. 32-33.)

TRAVAIL

Contrairement aux étudiant.e.x.s européens.e.x.s, les étudiant.e.x.s hors UE doivent attendre six mois après le début de leurs études pour obtenir une autori-

sation de travail. De plus, toute demande durant l'année universitaire coûte 95 fr. au lieu de 65 fr. Pour le reste, les conditions sont les mêmes que pour les Européen.ne.x.s. (Voir p. 19).

Les modifications récentes de la législation suisse permettent aux étudiant.e.x.s étranger.e.x.s diplômé.e.x.s d'une haute école (universitaire ou autre) de rester en Suisse à la fin de leurs études afin de trouver une activité lucrative qui revête « un intérêt scientifique ou économique prépondérant ». Iels sont admises provisoirement pendant six mois à compter de la fin de leurs études afin de trouver un tel emploi. Pour cela, il faut entreprendre des démarches avec l'OCPM et faire une demande justifiée pour un permis L en mentionnant le fait d'être à la recherche d'un emploi.

ASSURANCE-MALADIE

Pour les étudiant.e.x.s titulaires d'un permis B étudiant.e.x., les conditions sont

les mêmes que pour les Européen.ne.x.s (p. 20). Pour les autres étudiant.e.x.s, n'hésitez pas à venir demander conseil à la CUAE.

ÉLIMINATION OU CHANGEMENTS DE CURSUS

Attention, si vous êtes ressortissant.e.x. d'un pays extra-européen, un changement de faculté, même accepté par l'université, met fortement en péril la possibilité de voir votre permis renouvelé l'année suivante. En outre, si vous faites un arrêt (même provisoire) des études, un congé ou si vous prolongez vos études (enfant, travail, maladie, etc.), cela sera considéré comme un dépassement du délai « normal » des études (délai minimum + un an) et il peut être la cause d'un non-renou-



vellement du permis. C'est, de fait, une différence majeure entre les étudiant.e.x.s européen.ne.x.s et extra-européen.ne.x.s. Les première.x.s peuvent aisément changer de cursus et échouer dans leurs études sans pour autant assombrir leur avenir sur le territoire helvétique tandis que les second.e.x.s doivent scrupuleusement suivre le plan d'études annoncé à l'OCPM lors de l'arrivée en Suisse.

Par ailleurs il faut bien se renseigner sur les visas nécessaires pour des séjours, même de courte durée, à l'étranger.

Si vous voulez rencontrer des personnes de votre pays, le **Centre de Contacts Suisses-Immigrés** peut vous mettre en lien avec différentes associations. Des groupes d'intérêts regroupent aussi des étudiant.e.x.s de différentes communautés. Les étudiant.e.x.s sans permis de séjour peuvent obtenir du soutien auprès du **Collectif de soutien aux sans-papiers**.

Un avis de droit complet concernant les démarches pour les étudiant.e.x.s étranger.e.x.s est disponibles sur internet: <https://permis-etudiant.ch>

(Voir la rubrique «Droits et Problèmes juridiques», p. 32.)

An English version of the chapter on students living under B residence permits is available on our website:

www.cuae.ch

Office Cantonal de la Population et de la Migration (OCPM)

Route de Chancy 88, 1213 Onex, case postale 2652, 1211 Genève 2
022 546 46 46, www.ge.ch/etrangers-confederes/fr
Ouverture des guichets: du lundi au vendredi 7h30 – 15h30
Tram 14, bus K et L arrêt Bandol

Centre carrière

Rue De-Candolle 4 (rez), 1211 Genève 4, 022 379 77 02,
<http://uniemploi.unige.ch/> carriere@unige.ch
Horaires d'ouverture des guichets: Lundi au vendredi 9h00-13h00
Permanence téléphonique: 8h30-13h00

Centre de Contact Suisse-Immigrés (CCSI)

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias,
022 304 48 60, www.ccsi.ch, admin@ccsi.ch
Tram 15, arrêt Industrielle ou bus 11, arrêt Epinettes

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève (CSSP)

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias, 022 301 63 33
www.sans-papiers.ch, collectifsanspapiers@ccsi.ch
Tram 15, arrêt Industrielle ou bus 11, arrêt Epinettes

MONEY, MONEY

Voici quelques repères utiles pour s'orienter dans les démarches relatives à l'exonération des taxes et aux demandes de bourses ou d'autres aides sociales. Bien entendu, ces informations ne sont pas exhaustives, il est donc indispensable de consulter les sites auxquels renvoient les sous-sections.

EXONÉRATION DES TAXES

Lorsqu'on est exonéré.e.x des taxes, on paye 65 fr. de taxes fixes à la place de 500 fr. par semestre. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2019 pour déposer votre demande d'exonération. Si vous faites une demande pour le semestre de printemps uniquement, vous devez la faire maximum trois semaines après la date indiquée sur votre bulletin de versement des taxes. Pour avoir droit à cette exonération, il faut être dans une situation financière difficile

et ne pas être au bénéfice d'une bourse cantonale. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : www.unige.ch/dife/sante-social/aides-financieres/bourses/exo-taxes ou en vous adressant directement au **Service social du Pôle santé-social de l'Université de Genève** (ci-après : PSS).

BOURSES

BOURSES CANTONALES

À moins que vous soyez titulaire d'un permis B, vous pouvez postuler pour une bourse ou un prêt d'études. Pour cela, vous devez déposer votre dossier au plus tard 6 mois après la date de votre rentrée auprès du **Service des bourses et prêts d'études (SBPE)**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : <http://www.ge.ch/bourses/bourses-prets-etudes-apprentissage/>. Ce

service connaît de nombreux dysfonctionnements, c'est pourquoi, nous vous conseillons de conserver soigneusement chaque document envoyé et reçu. Si les délais d'attente sont trop longs, n'hésitez pas à vous adresser au **PSS** pour leur demander une bourse « intermédiaire » ou une aide d'urgence.

BOURSES OCTROYÉES PAR LE PÔLE SANTÉ-SOCIAL

Si vous êtes ressortissant.e.x étranger.e.x ou que votre demande de bourse cantonale a été refusée, vous pouvez faire une demande de bourse au **PSS**. Pour cela, il faut, entre autres, avoir obtenu un certain nombre de crédits ECTS, être dans les bârèmes financiers et être dans une situation financière difficile. Par ailleurs, des allocations exceptionnelles peuvent être versées aux étudiant.e.x qui se trouvent dans une situation financière difficile

mais qui ne rentrent pas dans les critères d'octroi généraux. Les étudiant.e.x.s bénéficiaire.x.s d'une de ces bourses sont automatiquement exonéré.e.x.s des taxes. Attention: il y a des délais fixés à chaque début de semestre (30 septembre et 28 février). Il s'agit de bourses "forfait" de 600fr/mois ou 800fr/mois selon votre situation. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : www.unige.ch/dife/sante-social/aides-financieres/bourses.

D'autres bourses sont distribuées par l'université ou par des entités privées. Pour plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat du PSS et prendre un rendez-vous avec un.e.x assistant.e.x social.e.x. Vous pouvez également consulter le guide Ariane, qui répertorie les fondations privées, à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/repertoireariane>.

AIDE D'URGENCE

Le **PSS** octroie des aides d'urgence aux étudiant.e.x.s ayant des difficultés financières passagères pour couvrir des besoins exceptionnels et indispensables.

AUTRES AIDES FINANCIÈRES

PRESTATION FINANCIÈRE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

L'**Hospice Général** offre des aides financières qui sont subsidiaires à toutes les autres formes de revenus. Cependant, ces aides sont en principe limitées à 6 mois et ont pour vocation d'aider les étudiant.e.x.s à surmonter des difficultés passagères. L'Hospice gère les **Centres d'Actions sociales (CAS)** qui sont situés dans les

différents quartiers de la ville de Genève ainsi que dans les communes du canton. Vous pouvez vous adresser à ces centres pour obtenir des renseignements et des conseils, et consulter le site internet suivant : <http://www.hospicegeneral.ch/prestations/aide-sociale-et-financiere.html>.

PRÊTS AVEC INTÉRÊTS

Certaines banques et instituts similaires proposent des prêts, mais avec intérêts. Pour en bénéficier, il faut s'adresser directement à la banque et demander un « prêt étudiant ». Ces entreprises attendent donc un retour sur investissement pouvant rendre l'étudiant.e.x redevable durant de nombreuses années. En cas de problèmes de dettes, le **Centre Social Protestant (CSP)** et **Caritas** offrent un service de désendettement.

SERVICE SOCIAL DU PÔLE SANTÉ-SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le service social du Pôle santé-social est le service social de l'université. Vous pouvez vous adresser à ce service pour tout problème économique ou question sociale. Le service reçoit seulement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez vous rendre à leur secrétariat ouvert le lundi et mardi de 10h-12h et 14h-16h, le mercredi au vendredi de 10h-13h et 14h à 16h, téléphoner au 022/379 77 79, ou encore les contacter sur leur site. En ce qui concerne les aides économiques, le service dispose d'un fonds réservé à des bourses pour les étudiant.e.x.s ne répondant pas aux critères du Service des bourses et prêts d'études cantonal. Toutefois, ces aides ne sont disponibles qu'à partir de la deuxième année d'études et à certaines conditions seulement. Le service

social peut aussi accorder des aides ponctuelles appelées « dépannage » lors d'un problème financier imprévu et dûment justifié. Pour les étudiant.e.x.s ne pouvant bénéficier ni des bourses du service social de l'Université de Genève ni des allocations d'études du canton, il existe des bourses et prix provenant de fonds privés, dont les critères d'attribution sont des plus divers. Le service social, en tant qu'intermédiaire, dispose des informations relatives à ces bourses. Une liste des prix-fonds-bourses gérée par le rectorat est consultable sur le site internet de l'université (www.unige.ch/rectorat/pbs/). Finalement, en ce qui concerne l'exonération annuelle des taxes, la demande d'exonération doit être déposée en ligne en respectant le délai, tel qu'indiqué sur le site du service social du Pôle santé-social (<https://unige.ch/dife/sante-social/>). Il vous faudra ensuite prendre rendez-vous en ligne afin d'apporter tous les documents

nécessaires à l'analyse de votre demande. Enfin, vous recevrez une réponse dans le courant du semestre d'automne. En cas de difficultés, les secrétaires de la CUAE peuvent aussi vous renseigner !

TRAVAIL

Centre carrière est une plate-forme sur internet qui permet de consulter des annonces adressées aux étudiant.e.x.s. Pour bénéficier de ce service, il faut vous présenter à la réception d'uni-emploi avec votre carte d'étudiant.e.x. Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter l'adresse suivante : <https://emploi.unige.ch>. Vous pouvez également vous adresser à l'**Office cantonal de l'emploi** pour vos recherches. C'est également à cet office qu'il faut s'adresser pour postuler au chômage.

Pour toutes les questions relatives au travail en ce qui concerne les ressortissant.e.x.s étranger.e.x.s, voir p. 20 et 22.

Service social du Pôle Santé-Social (PSS)

Rue De-Candolle 4 (3^e étage), 1211 Genève 4
Tél. 022 379 77 79, www.unige.ch/dife/buis
info-sociale@unige.ch

Service des bourses et prêts d'études (SBPE)

Rue Prévost-Martin 6 (bâtiment de l'OFPC, 1^{er} étage)
1205 Genève, 022 388 73 50, www.ge.ch/bourses

Hospice général

Cours de Rive 12, CP 3360, 1211 Genève 3, 022 420 52 00
www.hospicegeneral.ch, contact@hospicegeneral.ch

Centre d'action sociale

Cours de Rive 12, 022 420 52 00,
Des antennes sont présentes dans plusieurs quartiers
www.hospicegeneral.ch

Centre Social Protestant

Rue du Village-Suisse 14, CP 171, 1211 Genève 8
022 807 07 00, www.csp.ch/geneve
info@csp-ge.ch

Caritas

Rue de Carouge 53, CP 75, 1211 Genève 4
022 708 04 44, www.caritasge.ch

Centre carrière

Rue De-Candolle 4 (rez), 1211 Genève 4, 022 379 77 02
www.unige.ch/emploi, carriere@unige.ch

Office cantonal de l'emploi (OCE)

Rue des Gares 16, CP 2555, 1211 Genève 2
022 546 36 66, www.ge.ch/oce

BUDGET INDICATIF DU PSS POUR ÉTUDIANT.E.X INDÉPENDANT.E.X 2020-2021		
DÉPENSES MENSUELLES	ÉTUDIANT.E.X SEUL.E.X (EN FRANCS SUISSES)	COUPLE (EN FRANCS SUISSES)
TAXES UNIVERSITAIRES (500 FR./SEMESTRE)	83	168
FRAIS D'ÉTUDES	100	200
ASSURANCE MALADIE (MAX)	499	998
TRANSPORTS (MAX)	70	140
LOYER (MAX)	700	1000
ENTRETIEN (ALIMENTATION, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE, LOISIRS, ETC.)	1100	1600
TOTAL	2552	4106
NOTA BENE : AJOUTER 350 FR. PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN. POUR L'ÉVOLUTION DU LOYER MAXIMUM EN FONCTION DU NOMBRE DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES, SE RÉFÉRER AU SITE DU PSS.		

ASSURANCE-MALADIE

*Pour les ressortissant.e.x.s étranger.e.x.s,
voir p. 19 et 21.*

DÉMARCHE

Toutes les personnes domiciliées en Suisse doivent s'assurer auprès d'une caissemaladie dans les trois mois qui suivent la prise de domicile. Pour ce faire, il faut d'abord choisir une caisse, qui est une entreprise privée, et vous y affilier. Vous devez ensuite vous acquitter d'un paiement mensuel auprès de la caisse choisie dont le montant varie notamment en fonction du montant de la franchise. Cette dernière correspond à la limite à partir de laquelle la caisse prend en charge les frais médicaux. Plus la franchise que vous choisissez est élevée, plus la police d'assurance est basse et vice versa. Enfin, vous êtes tenue de payer rétroactivement pour les premiers mois si vous ne vous êtes pas affilié.e.x dès la prise de domicile. Pour

se défendre contre le racket des assureurs, il est important de conserver toutes les pièces justificatives et les récépissés postaux en cas d'envoi par courrier recommandé. Il est également possible de faire une demande de dispense auprès du Service de l'Assurance Maladie

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

En plus de l'assurance de base, il vous est possible de contracter une assurance complémentaire. Celle-ci n'est pas obligatoire, mais peut être utile pour prendre en charge des frais médicaux non couverts par votre assurance de base. En revanche, les assureurs sont libres de refuser de contracter, si vous avez par exemple une maladie ou si vous êtes très âgé.e.x.

SUBSIDE

Le **Service Cantonal de l'Assurance Maladie** peut octroyer des subsides pour vous aider à payer vos primes d'assurance. Pour savoir si

vous y avez droit, vous pouvez consulter le site suivant : <http://tinyurl.com/subsidesassurance-maladie> ou vous rendre aux guichets. Pour l'année 2020, la demande doit être effectuée avant le 30 novembre 2019. L'octroi du subside ne vaut en principe que pour une année, vous êtes donc tenu.e.x de renouveler votre demande chaque année.

CHANGEMENT D'ASSURANCE

Chaque année, les caisses-maladies annoncent leurs nouvelles primes à la fin du mois d'octobre. Vous avez alors jusqu'au 22 novembre pour résilier votre contrat et jusqu'au 30 novembre pour faire la demande d'adhésion au nouvel assureur (toutes ces démarches sont à effectuer par courrier recommandé).

Attention: ce ne sont pas des délais d'envoi, mais ils correspondent à la date limite de réception par l'assureur; il convient donc de vous y prendre quelques jours à l'avance.

AIDE DANS VOS DÉMARCHES ET COMPARATIF

Attention: l'assurance-maladie ne couvre pas toutes les dépenses de santé. Pour connaître les prestations de base obligatoires vous pouvez consulter le site suivant : <http://tinyurl.com/guideromand>. Lisez également votre contrat d'assurance. Puisque l'assurance-maladie représente un poids important dans un budget étudiant et que son prix et les prestations proposées peuvent varier, il est judicieux de bien se tenir informée afin de la choisir au mieux. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter <http://www.ge.ch/assurances/maladie/> et comparer les primes des différentes assurances avec le site mis à disposition par la Confédération disponible à l'adresse suivante: <http://www.priminfo.ch/>. En cas de problème ou pour obtenir des ren-

seignements, vous pouvez également vous adresser à la **Permanence de Défense des Patients et des Assurés du Forum Santé** ou prendre rendez-vous avec une assistant.e.x social.e.x du PSS.

Enfin, notez que le montant de l'assurance-maladie ainsi que les dépenses de santé sont déductibles des impôts. La permanence juridique du Silure peut également vous assister dans vos demandes.

ASSURANCE-ACCIDENTS

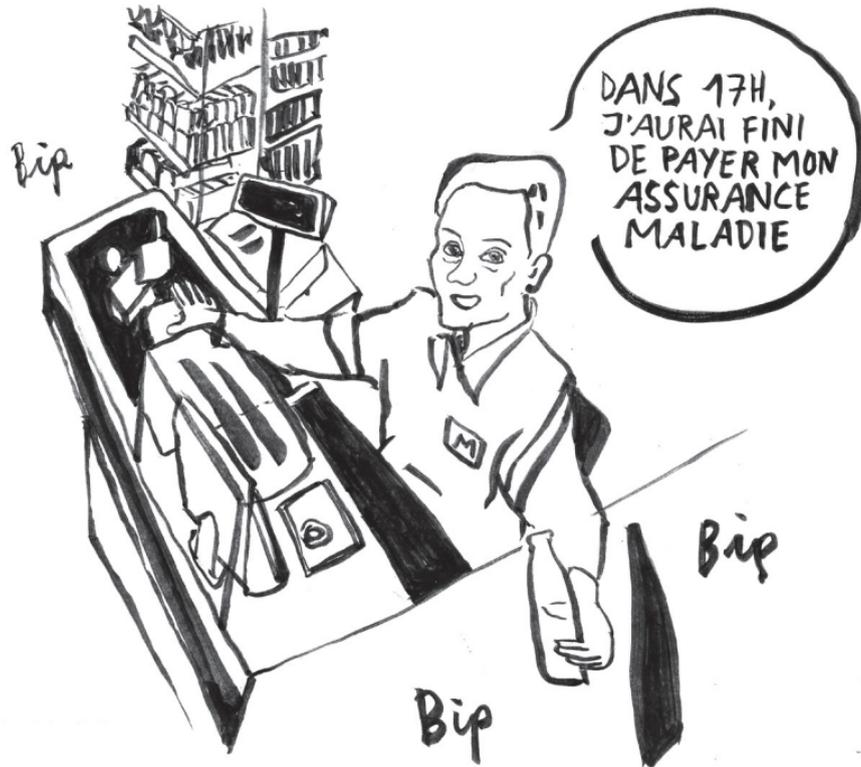
Les étudiant.e.x.s sont tenu.e.x.s d'être assuré.e.x.s contre les accidents. C'est pourquoi l'Université de Genève a conclu une police collective d'assurance-accidents qui vient compléter les prestations de l'assurance-maladie. Donc pour tous les accidents survenus dans le cadre universitaire, vous pouvez faire une déclaration d'accident auprès de l'université qui vient s'ajouter à celle que vous devez

faire à votre assureur privé. Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://memento.unige.ch/doc/0038>. Si vous êtes salarié.e.x, votre employeuse est tenue de contracter une assurance-accidents. Notez que dans le cas où vous travaillez plus de huit heures par semaine vous êtes entièrement couverte par l'assurance-accidents contractée par votre employeuse; dans ce cas vous pouvez faire une demande de suspension de la couverture accidents auprès de votre caisse maladie pour que les primes soient réduites en conséquence. Pour résumer, en tant qu'étudiant.e.x et/ou salarié.e.x vous n'avez aucune démarche à effectuer pour contracter une assurance-accidents et donc aucune facture à payer (car les frais sont directement pris sur vos taxes d'études et/ou sur vos salaires).

MÉDECIN ET PHARMACIE

Le numéro général des urgences est le 144. En cas de maladie ou d'accident et si vous n'avez pas de médecin traitant sur Genève ou en cas d'urgence, vous pouvez directement vous adresser à **Genève Médecins** (022 754 54 54), à l'**Hôpital Cantonal** ou vous rendre à l'une des permanences médicales dont vous trouverez la liste dans l'annuaire. Si vous effectuez l'une de ces démarches, une taxe d'urgence vous sera facturée dont le montant peut varier selon les moments de la journée et le type d'urgence.

Il y a toujours au moins une pharmacie ouverte 24h/24 à Genève, le site suivant vous indique les adresses : <https://www.pharmageneve.ch/home/pharmacies-de-garde.html>.



Pour éviter de mauvaises surprises, il est important de connaître ses droits et ses obligations légales, à l'université comme ailleurs.

Quelle que soit la démarche que vous entreprenez, et quelle que soit l'administration concernée, il est extrêmement important de non seulement conserver les documents officiels que vous recevez, mais encore de conserver des photocopies de tous les documents (lettres, e-mails, formulaires, inscriptions aux examens, etc.) que vous transmettez à cette administration. En cas de problème, ces copies seront d'une grande utilité !

Si vous souhaitez contester une décision prise par l'université, l'administration ou la faculté (résultats d'examens, élimination de la faculté, refus d'une demande d'exonération des taxes universitaires, refus d'immatriculation ou encore exmatriculation), la première démarche est de faire opposition à l'autorité qui a pris la

décision (doyen, division administrative, etc.). En cas de réponse négative, il reste le recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice du Canton de Genève.

En l'absence de délai indiqué, l'opposition et le recours doivent être envoyés dans un délai de trente jours après réception de la décision administrative, par écrit et en recommandé (6.00 fr.), le reçu de la poste servant de preuve de la date d'envoi. Il faut de toute façon dans la plupart des cas (ré)agir rapidement (dès réception de la décision) afin de se laisser le temps d'élaborer une réponse circonstanciée (sous la forme de recours, opposition ou autres). Une démarche incomplète ou simplement non conforme aux usages peut réduire les chances d'obtenir une décision favorable.

PERMANENCES D'AIDE JURIDIQUE

Pour tout problème concernant votre vie étudiante (élimination, immatriculation, exmatriculation, exonération des taxes, délai d'étude, congé, permis de séjour, bourse d'études, etc.), les secrétaires.x.s de la CUAE vous accueillent durant leurs heures de permanence et vous conseillent dans vos démarches. Si vous ne savez pas à quel service vous devez vous adresser, la CUAE peut vous réorienter vers une structure adéquate le cas échéant.

Il est important de rappeler que la plupart des démarches dans ces domaines peuvent être entreprises sans l'aide coûteuse d'un.e.x avocat.e.x.

Les permanences de la **CUAE** sont gratuites, sans rendez-vous, confidentielles et indépendantes (problèmes liés à la vie étudiante et renseignements divers).

TOUT AUTRE PROBLÈME JURIDIQUE

Il existe de nombreuses permanences juridiques auxquelles vous pouvez vous adresser pour tout problème non spécifiquement lié à votre vie étudiante (droit du bail, travail, assurances, etc.): Pour trouver une permanence adaptée à votre problème, vous pouvez consulter le site www.legalhelp-ge.ch.

- **Caritas** (gratuit sauf exception)
Rue de Carouge 53, 1205 Genève
022 708 04 44, www.caritas-geneve.ch
info@caritas-geneve.ch

- **Centre Social Protestant** (gratuit sauf exception)
Rue du Village-Suisse 14, 1211 Genève 8
022 807 07 00, www.csp.ch, info@csp-ge.ch

- **Permanence juridique des étudiants (PJE)** (gratuit, fermé durant les vacances académiques, <http://www.pje-ge.ch>)

- **Elisa-Asile** (aide juridique aux requérantes d'asile attribuées au Canton de Genève)
Permanence Foyer des Tattes, Ch. de Poussy 1, 1214 Vernier, 022 733 37 57, info@elisa.ch, www.elisa.ch

- **Centre de Contact Suisses-Immigrés** (gratuit sur rdv, pour des problèmes liés au permis de séjour et à l'immigration en général)
Rte des Acacias 25, 1227 Les Acacias
022 304 48 60, www.ccsi.ch
admin@ccsi.ch

- **Permanence juridique du Silure** (gratuit et confidentiel, sans rdv)
Conseils et soutien juridiques en droit du travail, droit du bail, droit des migrations. Destinée prioritairement aux personnes n'ayant pas accès aux syndicats. Perma-

nences chaque samedi 10h-12h au Silure, 3 sentier des Saules, 1205, Genève.

- **Association genevoise pour les Droits de la Femme** (gratuit)

Pl. de la Synagogue 2, 1204 Genève
022 781 29 00

- **Permanence Juridique de Genève** (50 fr. la consultation)

Rue de la Terrassière 9, 1207 Genève
022 735 81 83
www.permanence-juridique.com

- **Permanence de l'ordre des avocats**

(60 fr. la consultation sans rdv, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h30)
Rue Verdaine 13, 1204 Genève
022 310 24 11, www.odage.ch

- **Association genevoise de défense des locataires (ASLOCA)** (cotisation annuelle de 70 fr. en plus d'une taxe d'inscription

de 20 fr., ensuite conseils juridiques gratuits, pour des problèmes liés au droit du bail)

Rue du Lac 12, 1207 Genève, 022 716 18 00
www.asloca.ch, asloca.geneve@asloca.ch

L'Association d'avocats de la permanence juridique de Genève

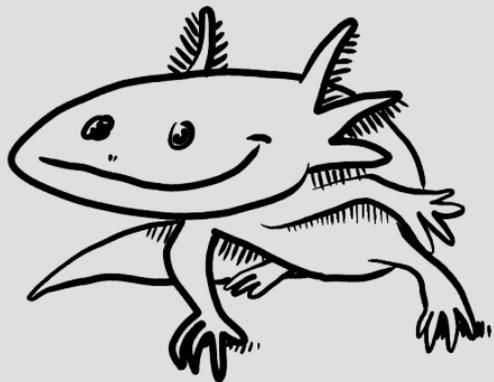
Rue Michel-Chauvet 3, 1208 Genève
022 347 06 62
www.permanence-juridique-geneve.com
info@permanence-juridique-geneve.com

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Toutes les oppositions faites au sein de l'université ou, de manière générale, qui sont formulées pour contester une décision prise par une administration (Service des bourses et prêts d'études, etc.) sont gratuites.

Si votre opposition est rejetée par l'autorité qui a pris la décision (faculté,

service des bourses, etc.) vous pouvez recourir auprès de la chambre administrative de la Cour de justice. Si vous avez un petit revenu, vous pouvez demander à l'assistance juridique de prendre en charge un.e.x éventuel.le.x avocat.e.x et les frais de procédure (pour plus d'information <http://ge.ch/justice/greffe-de-l'assistance-juridique>).



VIOLENCES, VIOL, HARCÈLEMENT

35

Le **Bureau de promotion de l'égalité entre hommes et femmes** édite des brochures très utiles pour définir ce qu'est une violence physique, psychologique, économique ou sexuelle ainsi qu'un aperçu des possibilités d'actions.

Le **Centre de consultation pour victime d'infraction** s'adresse aux victimes de toute forme de violence, y compris les violences policières. Sur son site internet, vous trouvez aussi toute une série d'adresses utiles, notamment les foyers d'urgence. Il offre une prise en charge de frais urgents, une consultation juridique ou psychothérapeutique, le remboursement d'un constat médical, et de l'hébergement d'urgence. Il fournit un accompagnement et un soutien dans les démarches médicales, sociales et juridiques. Ces prestations sont gratuites et confidentielles, l'anonymat est possible. Le centre offre aussi un soutien aux victimes de harcèlement sexuel.

L'association **Viol-Secours** fournit une aide directe aux femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain. L'association organise aussi des stages d'auto-défense pour femmes et adolescentes.

Le groupe **AVVEC** offre une écoute, une information sociale et juridique, un soutien psychologique aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants. Il tient un foyer d'hébergement ; la consultation est gratuite.

Le lieu d'accueil **F-Information** offre de nombreux services à travers des consultations et son centre de documentation pour les femmes et les familles. Son site internet est très fourni.

Si vous êtes victime de violence physique, pensez à prendre des photos des lésions visibles, ou mieux, à faire établir un constat médical détaillé par un médecin (en cas de viol, il est préférable de le faire avant de se laver). Même si, sur le

moment, vous ne pensez pas donner suite à l'agression, ce constat peut s'avérer très utile dans le cas où vous décideriez de prendre des mesures ultérieurement. Le numéro d'urgence de la police est le 117. Le **Centre de Consultation Interdisciplinaire de Médecine et de Prévention de la Violence** est particulièrement compétent en la matière et offre un accueil à toute personne confrontée à la violence, victime, agresseur, témoin direct ou indirect.

Enfin, si vous subissez des abus ou des violences de la part des forces de l'ordre, l'**Observatoire des Pratiques Policières (OPP)** vous aide à vous défendre. Il publie également une intéressante brochure intitulée « Vos droits face à la police » disponible sur son site internet.

VIRES

Organisme de traitement et de prévention des violences exercées dans le couple et la famille, destiné aux personnes auteur.e.x.s de violences conjugales et domestiques. Possibilité d'hébergement temporaire pour hommes. Thérapies: individuelles/en groupe/en couple. Accueil sans rendez-vous.

Viol-Secours

Place des Charmilles 3, 1203 Genève
 Permanences téléphoniques:
 022 345 20 20, www.viol-secours.ch
info@viol-secours.ch

Unité interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence (UIMPV)

Prise en charge médicale de toute personne (victime, auteur, témoin), dès 16 ans, confrontée à une situation de violence actuelle ou passée, quelle que soit la nature des violences (psychologique,

physique, sexuelle et/ou économique) et le contexte (couple, famille, rue, lieu de travail).

Bld. de la Cluse 75, 2^e étage, 1205 Genève
 022 372 96 41, <http://www.hug-ge.ch/medecine-et-prevention-de-la-violence-unite>, uimpv.violences@hcuge.ch

Centre de consultation pour victimes d'infractions (LAVI)

Bld. Saint-Georges 72, 1205 Genève
 022 320 01 02, www.centrelavi-ge.ch
centrelavi-ge@worldcom.ch

AVVEC

Aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants: écoute, conseil, information sociale et juridique, orientation.
 Rue de Montchoisy 46, 1207 Genève
 022 797 10 10
www.avvec.ch
info@avvec.ch

Service pour la promotion de l'égalité Hommes-Femmes

Rue Pierre-Fatio 15, 1204 Genève
 022 388 74 50, www.geneve.ch/egalite
egalite@etat.ge.ch

Solidarité Femmes

Aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants : écoute, conseil, information sociale et juridique, orientation.
Rue de Montchoisy 46, 1207 Genève
022 797 10 10
www.solidaritefemmes-ge.org
info@solidaritefemmes-ge.org

F-Information

Rue de la Servette 67, 1211 Genève
022 740 31 00, www.f-information.org
femmes@f-information.org

Observatoire des pratiques policières (OPP)

Rue des Savoises 15, 1205 Genève
078 862 75 10, www.opp-ge.ch
info@opp-ge.ch

URGENCES : 117

HARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL À L'UNIVERSITÉ

Comme partout ailleurs, des cas de harcèlement sexuel et sexiste ont lieu dans les murs de l'université. On parle de harcèlement sexuel et sexiste lorsqu'une personne souffre du fait de remarques, de gestes ou de contacts physiques à caractère sexuel ou sexiste. L'intention de l'auteur.e.x.s de ces actes n'est pas pertinente. C'est le sentiment de la victime qui importe. De même, le comportement n'a pas besoin d'être répété plusieurs fois. Ainsi, un seul acte suffit pour constituer un cas de harcèlement.

Si vous êtes victimes de harcèlement sexuel ou sexiste, vous pouvez prendre contact avec les organismes et associations s'occupant de ce genre de violences (cf. p. 36). Le secrétariat de la CUAÉ peut vous conseiller ou vous aiguiller vers un autre organisme. En tant qu'étudiant.e.x,

l'université a le devoir de vous protéger contre ces comportements. C'est pourquoi vous pouvez saisir un.e.x médiatriceur.x (<http://www.unige.ch/conflits/aboutus.html>), qui pourra éventuellement envoyer le cas au Conseil de Discipline de l'université. Toutes ces démarches ne vous empêchent à aucun moment de déposer une plainte pénale si vous le souhaitez. Une cellule de confiance a été mise en place par le Service égalité de l'UNIGE. Elle propose différents outils aux collaborateur.e.x.s et aux étudiant.e.x.s, qu'elles soient cibles, témoin.x.s ou auteur.e.x.s de situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au sein de l'institution. (<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/ancrage/harcèlement/confiance/> confiance@unige.ch)

En 2017, dans le cadre d'une campagne nationale contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les lieux de formation et l'extension de la Leg, plusieurs collectifs et associations d'étudiant.e.x.s ont

coécrit une brochure “No, Non, Nein”, disponible au bureau de la CUAÉ. Cette brochure est pensée comme un outil de lutte et synthétise les informations importantes sur le harcèlement sexiste et sexuel dans les lieux de formation et à l’extérieur. Elle est disponible sur www.formation-sans-harcèlement.ch.



Le flirt

- est une évolution réciproque
- est constructif, stimulant
- est souhaité par les deux personnes
- renforce le sentiment de sa propre valeur
- est source de joie
- embellit le quotidien
- respecte les limites personnelles

Le harcèlement sexuel

- est un rapprochement unilatéral
- est dégradant, blessant
- n’est pas souhaité par une personne
- mine le sentiment de sa propre valeur
- est source d’agacement
- empoisonne l’ambiance
- viole les limites personnelles

Source: <https://www.lives-nccr.ch/fr/page/comment-savoir-si-je-suis-victime-deharcèlement-moral-mobbing-ou-sexuel-n267>

Quelques exemples de harcèlement sexuel et sexiste :

« Après avoir été décrite et identifiée sur la page « spotted UNIGE », je n’ose plus mettre les pieds à la bibliothèque. »

« J’ai refusé à plusieurs reprises l’invitation de mon professeur de sociologie, depuis il sous-évalue mon travail et me parle sur un ton agressif. »

« Pendant que je consultais un livre à la bibliothèque, un étudiant m’a envoyé une tape sur les fesses en me faisant une réflexion sur le fait que je porte un pantalon moulant. »

Le CELVS

Un Collectif d'Etudiant-e-s en Lutte Contre les Violences Sexistes et le Harcèlement sexuel (CELVS) s'est constitué en 2015. Ce collectif a notamment organisé un grand colloque autour du tabou qu'est le harcèlement sexuel à l'UNIGE. Il cherche à sensibiliser la population universitaire et améliorer le système institutionnel. À cette fin, le CELVS met en place des actions de prévention, il récolte des données sur les cas de harcèlement et prend part à des commissions avec des instances externes et internes à l'Université.

Ouvert à tout.e.x.s, le collectif se réjouit d'accueillir de nouvelles personnes membres pour lutter contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel.

Vous pouvez prendre contact avec le CELVS en écrivant un email à : celvs.hs@gmail.com



ARMÉE

39

En cas de litiges avec l'armée, le **Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA)** répond à vos questions sur le service civil, les tribunaux militaires, la taxe militaire, la protection civile, etc. La consultation est gratuite la première demi-heure et payante ensuite.

Si vous avez un problème à concilier service militaire et université (cours, examens), chaque faculté dispose d'une responsable qui est chargée de la liaison armée-université. Le secrétariat de votre faculté peut vous renseigner à ce sujet. Les demandes de déplacement de service doivent se faire en tous cas 14 semaines à l'avance.

Groupe pour une Suisse sans Armée

Maison des Associations

Rue des Savoises 17, 1205 Genève

Mardi entre 12h et 14h

022 344 13 81

079 524 35 74 en cas d'urgence

www.gssa.ch, permanence@infodroit.ch

VIVRE À GENÈVE

Vous le savez sans doute car vous y avez été confronté.e.x, trouver un logement décent à Genève relève du parcours de la combattant.e.x. Nous sommes d'avis que le vocabulaire de la « crise du logement » est trompeur car il masque une situation structurelle (non temporaire) qui fait primer les impératifs de la reproduction accrue du capital sur les possibilités de bénéficier d'un logement digne.

La brochure éditée par **l'Association pour le logement des apprentis et étudiants (AGLAE)** offre un descriptif des logements pour personnes en formation – y compris ceux gérés par le **Bureau des Logements et Restaurants Universitaires (BLRU)** – et indique les prix et les conditions d'inscription. Vous pouvez vous procurer cette brochure au bureau de la **CUAE** (102 bd Carl-Vogt) ou sur <http://cite-uni.unige.ch/uploaded/AGLAE.pdf>. Vous pouvez aussi vous adresser à la **CIGUÉ**, coopérative de logement pour personnes en formation.

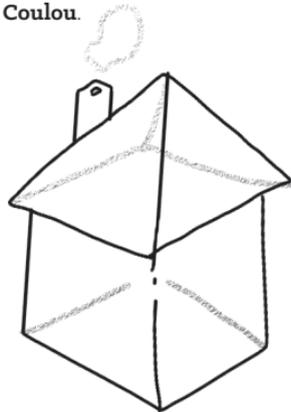
Pour ceux qui préfèrent habiter dans un appartement indépendant, consultez le journal GHI paraissant le mercredi (pa.ghi.ch), ainsi que les sites internet des différentes régies; surveillez également les panneaux d'affichages des principaux bâtiments universitaires, pour trouver d'autres personnes cherchant une colocation, ou passez vous-même une annonce! Vous pouvez aussi consulter ou placer des annonces sur le site du bureau du logement, <https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/logements/accueil/>. Il existe aussi des familles qui proposent des chambres gratuites ou avec un loyer modéré en échange de services comme du baby-sitting, de l'aide au devoir, du ménage, etc. Néanmoins, la société gérante de ces échanges demande entre 600 fr. et 1400 fr. de cotisation par année. Plus d'informations sur www.ensembleavectoit.com.

Pour obtenir un logement subventionné, il faut avoir un revenu suffisant mais pas trop élevé et avoir été, soi-même ou un.e.x représentant.e.x légal.e.x, contribuable dans le canton durant les deux ans précédant la demande. Les organismes qui proposent ce type de logement sont l'**Office cantonal du logement**, le **Secrétariat des fondations immobilières de droit public**, la **Gérance immobilière municipale (GIM)**, la **Fondation immobilière de la Ville de Carouge** et le **Service Immobilier de l'Hospice Général**.

Si votre revenu est très bas par rapport au loyer, il est possible, à certaines conditions, de bénéficier d'une allocation logement. Pour cela, il faut s'adresser au Service de l'allocation logement de l'**Office cantonal du logement** qui vous expliquera les conditions et les démarches à effectuer.

La plupart des régies privées demandent une caution de trois mois de

loyer bloquée sur un compte en banque. Dans le cas où vous ne pourriez réunir cette somme, il existe une société de cautionnement qui couvre cette caution. Il faut alors vous adresser à **Swisscaution**. Attention cependant à bien se renseigner sur les conditions du contrat et à regarder s'il n'existe pas une solution plus avantageuse. Enfin, pour les solutions d'urgence, il y a toujours **la Virgule, l'Armée du Salut** et **La Coulou**.



LA CIGUË

La **CIGUË** est une coopérative indépendante de logement pour personnes en formation à but non-lucratif. Elle est fondée sur l'engagement d'étudiant.e.x.s pour les étudiant.e.x.s.

En effet, étant autogérée, elle ne peut fonctionner sans la participation active de ses membres. C'est pourquoi, à la différence d'autres régies ou programmes de logement pour étudiant.e.x.s, un investissement bénévole de la part de chacun.e.x est requis. Le but de la CIGUË est de promouvoir un logement bon marché, écologique et surtout différent, en favorisant autant que possible la vie communautaire.

Depuis sa création en avril 1986, la CIGUË a toujours cherché des solutions durables aux problèmes du logement et développe différents moyens d'action en vue d'améliorer la situation.

Aujourd'hui, la CIGUË loge près de

800 étudiant.e.x.s sur Genève. Une partie des logements est louée ou prêtée par des propriétaires tiers, tandis que d'autres ont été construits par la coopérative même. Des projets de construction viennent d'être terminés, par exemple dans l'éco-quartier des Vergers à Meyrin.

Au vu de la très forte demande pour des logements étudiants à Genève, s'inscrire à la CIGUË ne garantit pas d'avoir un logement. Suivant le principe d'autogestion, ce sont les colocataires qui attribuent les chambres vacantes de leur appartement.

Pour pouvoir participer à ces attributions, les demandeuses de logement sont prié.e.x.s de se rendre en personne à la permanence d'accueil qui leur est réservée le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30 au 23, bd. du Pont d'Arve. Ceci est le seul moyen d'avoir accès aux annonces. Des coopératrices bénévoles seront là pour répondre à vos questions et vous présenter les particularités de la coopérative.

**Bureau des Logements et Restaurants
Universitaires (BLRU)**

Rue des Battoirs 7, 1205 Genève
022 379 77 20, [www.unige.ch/batiment/
division/service-batiments](http://www.unige.ch/batiment/division/service-batiments)
logements@unige.ch

CIGUË

Bd du Pont-d'Arve 23, 1205 Genève
022 734 50 21, www.cigue.ch
cigue@unige.ch

Office cantonal du logement

Rue du Stand 26, case postale 3937
1211 Genève 3, 022 546 65 00
www.ge.ch/logement

**Secrétariat des Fondations Immobilières
de Droit Public / FIDP**

Rue Gourgas 23, case postale 12
1205 Genève. 022 328 12 24, www.fidp.ch
info@sfidp.ch

Gérance immobilière municipale

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève
022 418 34 05, www.ville-ge.ch/gim
infogim@ville-ge.ch

**Fondation immobilière de la
Ville de Carouge**

Rue des Épinettes 12 ter, 1227 Carouge
022 827 49 30

Service Immobilier - Hospice Général

Cours de Rive 12, case postale 3360
1205 Genève 3, 022 420 52 00
www.hospicegeneral.ch
contact@hospicegeneral.ch

Swisscaution (Société de Cautionnement)

0848 001 848, www.swisscaution.ch
info@swisscaution.ch

Cité Universitaire

Av. de Miremont 46, 1206 Genève
022 839 22 22, <http://cite-uni.unige.ch>
cite-uni@unige.ch

Foyer Champel

Av. de Beau-Séjour 18, 1206 Genève
022 347 21 14, www.champel.ch, [info@
champel.ch](mailto:info@champel.ch) (chambres réservées en priorité
aux étudiantes de la Haute école de santé)

L'Accueil (pour jeunes femmes)

rue Alcide-Jentzer 8, 1205 Genève
022 320 92 77, www.foyer-accueil.com
accueil@infomaniak.ch

Centre Universitaire Protestant I (CUP I)

av. du Mail 2, 1205 Genève, 022 322 90 00
welcome@cup.dpn.ch <http://cup1.ch>

Centre Universitaire Protestant II (CUP II)

Rue du Petit Salève 10, 1205 Genève
022 708 10 10

Foyer international pour jeunes filles

Rue Plantamour 29, 1201 Genève
022 731 55 60, www.foyerinternational.ch
info@foyerinternational.ch

Foyer Georges Williams

Av. Ste-Clotilde 9, 1205 Genève
022 328 12 03, www.ucg.ch
admin@foyerucg.ch

**Résidence Universitaire Internationale
« Rothschild »**

Rue Rothschild 22, 1202 Genève
022 716 02 02, www.frui.ch, rui@frui.ch

**Résidence Universitaire Internationale
« Carlton »**

rue Jean-Charles Amat 22, 1202 Genève
022 715 14 40, www.frui.ch, carlton@frui.ch

Centre St-Boniface

Av. du Mail 14, 1205 Genève
022 322 26 00, www.cstb.ch
accueil@cstb.ch

Home St-Pierre (pour jeunes femmes)

Cour St-Pierre 4, 1204 Genève
022 310 37 07, www.homestpierre.ch
info@homestpierre.ch

Foyer international St-Justin

Rue du Prieuré 15-17, 1202 Genève
022 731 11 35, justinge@bluewin.ch, justinus.ch

Foyer Universitaire de Carouge

(pour jeunes femmes)
Rue Joseph-Girard 12, 1227 Carouge
022 301 54 34, www.foyerdecarouge.ch
carouge@arbor.ch

La Villa Clotilde (pour jeunes femmes)

Rue du Mont-de-Sion 14, 1206 Genève
022 703 51 70, www.villaclotilde.ch
info@villaclotilde.ch

Centre évangélique Stadtmission

Rue Bergalonne 7, 1205 Genève
022 321 26 11, lefoyer.voeffray@hotmail.com

*— Logements d'urgence nocturne***Accueil de nuit (Armée du Salut)**

5 fr. la nuit, durée limitée, soupes, douches.
Chambres à 2 lits.
Chemin Galiffe 4, 1201 Genève
Plus de renseignements par téléphone:
022 338 22 20
Bus 7, arrêt Ormeaux

Abri protection civile (SSVG)

Gratuit, durée limitée, repas du soir, petit-déjeuner, douches. De mi-novembre à fin mars. Accueil de 19h00 à 8h30, 7j/7 -

Rue des Vollandes 35, 1207 Genève - ♂
 Bus 1, 9, 33, arrêt 31 décembre et bus 2,
 6, arrêt Vollandes. (Accès via le Club so-
 cial rive droite, lu-ve 9h00 -11h00, rue du
 Temple 10, 1201 Genève, 022 418 99 10)
 - Rue de Frontenex 72, 1207 Genève - ♀
 (022 418 97 87)

La Coulou (Carrefour-Rue)

Gratuit, durée illimitée. Petit-déjeuner et
 repas du soir gratuits pour les résidentes.
 Accueil sur rendez-vous 7j/7, 24h/24.
 Rue de la Coulouvrenière 4, 1204 Genève
 Carrefour-Rue, tél. 022 734 67 60
 Tram 14, Bus 4, D, arrêt Palladium

Le Racard

100 fr. la nuit, durée 3 mois renouvelables,
 repas, petit-déjeuner, produits de soin de
 base, accès à la machine à laver. Soutien
 psychosocial pour personnes souffrant de
 toxicodépendances, de troubles psychia-
 triques et de violences. Ouvert du lundi au

vendredi 17h – 10h45, dimanche toute la
 journée, fermé le samedi.

Bd Carl-Vogt 7 (2^e étage)
 1205 Genève, tél. 022 329 01 07
 info@racard.ch, www.racard.ch
 Tram 14, Bus 2, 4, 11, 19 et D, arrêt Jonction

— Hébergement pour hommes

Communauté d'Emmaüs

Gratuit, durée illimitée si place disponible.
 Centre d'accueil et de réinsertion par le travail
 (débaras, récupération, brocante). Consulta-
 tions médicales, service administratif pour
 les résidentes. Accueil 8h00 - 17h00.
 Rte de Drize 5, 1227 Carouge
 Tél. 022 342 39 59 ou 022 301 57 57
 Tram 12, arrêt Carouge

Les roulettes de la Virgule

Hébergement d'urgence gratuit en rou-
 lottes (WC, douches, cuisine, nourriture à
 disposition). Du lundi au vendredi de 16h

à 10h, l'accueil se fait sur place de 16h00
 à 17h00.

Chemin de Verjus 11, 1212 Grand-Lancy
 Tél. 022 793 27 88
 Trams 15 et bus 22, 23, arrêt Grand-Lancy

— Hébergement pour femmes

Au Cœur des Grottes

84 fr. la nuit ou participation selon revenu
 mensuel, durée déterminée sur la base d'un
 entretien, 3 repas par jours. Accompagne-
 ment social pour les femmes avec ou sans
 enfant. Accueil 8h00 - 20h00.
 Rue de l'Industrie 14, 1201 Genève
 Tél. 022 338 24 80, Trams 14, 18 et bus 3, 9
 Arrêt Lyon

La Halte d'Emmaüs femmes

Gratuit, si place disponible. Centre d'ac-
 cueil et de réinsertion par le travail pour
 les femmes en difficulté avec ou sans en-
 fants (récupération, brocante, buanderie).

Consultations médicales, service administratif pour les résidentes. Accueil 8h00 - 17h00.

Rue Ancienne 67, 1227 Carouge

Tél. 022 349 39 59

Tram 12, arrêt Rondeau de Carouge

— *Hébergement pour femmes et enfants*

Appartement Gabrielle Sabet (Point Jeunes-Hospice général)

10 fr. la nuit, durée 1 semaine renouvelable. Hébergement d'urgence avec accompagnement socio-éducatif pour jeunes adultes de 18 à 25 ans. Du lundi au vendredi 17h30 - 8h00, ouvert samedi et dimanche. Permanence téléphonique 7j/7 12h00 - 22h00. Permanence d'accueil du lundi au vendredi 12h00 - 18h00.

Information et admission : Point Jeunes

Rue des Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève

Tél. 022 420 55 55

**Foyer l'Étape
(Fondation officielle de la jeunesse)**

30 fr. la nuit, durée 1 mois, ouverture 7j/7, 24h/24. Accueil d'enfants seuls dès 5 ans, d'adolescentes et d'enfants accompagnés d'un parent. Assistance éducative, soutien psychologique. Les placements de mineurs seuls sont effectués uniquement à la demande des services étatiques.

Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy

Information : tél. 022 347 02 85

**Foyer Le Pertuis
(Fondation officielle de la jeunesse)**

80 fr. la nuit par adulte, 40 fr. par enfant, durée max. 1 mois, ouverture 7j/7, 24h/24. Pour jeunes adultes dès 18 ans, avec ou sans enfant. Assistance éducative, soutien psychologique.

Route du Grand-Lancy 159, 1213 Onex

Informations : tél. 022 879 62 14

Foyer Le Pont

Durée 1 mois (renouvelable max. 2 fois) 7j/7, 24h/24. Centre d'accueil, hébergement d'urgence avec accompagnement socio-éducatif pour adolescentes de 13 à 18 ans, placement par les services compétents.

Place de l'Octroi 11, 1227 Carouge

Tél. 022 342 00 23

Informations : Rue de Saint-Victor 2

1227 Carouge, Tél. 022 343 59 42

Tram 12, 18 & bus 21, arrêt Armes

SANTÉ

Voir aussi les sections sur l'assurance-maladie régulière (p. 29) et pour les étrangères (p. 20).

Dans le cadre de l'université vous disposez des services du **Pôle Santé Social (PSS)** qui regroupent désormais le Centre de Conseil Psychologique et l'Antenne Santé. Des prestations de santé, sociales, psychologiques et l'exonérations des taxes sont prises en charge. Des consultations pour un premier avis médical aux consultations pour étudiant.e.x.s aux HUG sont par exemple proposées et possibles en plusieurs langues. Ce service peut également, dans des situations exceptionnelles, octroyer des aides d'urgence pour le paiement de l'assurance, ainsi qu'en cas d'interventions médicales ou dentaires.

Service social dit Pôle Santé-Social de l'université (PSS)

Rue De-Candolle 4, 1211 Genève 4
022 379 77 79, <https://www.unige.ch/dife/sante-social/contact/contact>

Pour les prestations santé :

sante@unige.ch

Pour les prestations sociales :

FAQ - <http://pss.kayako.com/>

Pour les prestations psychologiques :
psychologique@unige.ch

Voir aussi soutien psychologique, p. 50

Pour l'exonération des taxes :
exo-taxes@unige.ch

Consultation de médecine interne générale pour les étudiants

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève
079 553 56 57
hug.plus/consultationetudiants
SMPR@hcuge.ch

Le Caré (Caritas accueil rencontre échange)
Rue du Grand-Bureau 13, 1227 Acacias,
022 343 17 17, <http://lecare.ch/contact@lecare.ch>

Point d'eau / Rive droite (Carrefour-Rue)

Accueil personnalisé, sanitaires (nécessaire de toilette à disposition), coiffeur, pédicure. Soins dentaires et ophtalmologiques. Buanderie (poudre à lessive à disposition).

Rue Chandieu 4, 1202 Genève
022 734 67 60, www.carrefour-rue.ch

Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO)

rue Hugo-de Senger 2-4, 1205 Genève
022 372 53 11

CONTRACEPTION, AVORTEMENT, PILULE D'URGENCE & IST

Pour toute question d'ordre médical, social ou psychologique, liée aux méthodes de contraception, à la grossesse, à l'interruption volontaire de la grossesse, aux difficultés sexuelles ou relationnelles, etc., vous pouvez vous adresser à l'**Unité de Santé Sexuelle et Planning Familial (USSPF)**. Il s'agit d'un service public et confidentiel; vous pourrez y obtenir une consultation gratuite ou consulter vous-même le centre de documentation et la bibliothèque de prêt. Des tests de grossesse peuvent y être effectués pour 10 fr. Pour le même prix, vous pouvez aussi y obtenir une pilule de contraception d'urgence à prendre dans les 72 heures suivant le rapport sexuel à risque (également disponible

en pharmacie, voir p. 49).

Si vous êtes enceinte.x et avez besoin de conseils concernant votre grossesse, l'accouchement, ou l'allaitement vous pouvez aussi vous adresser gratuitement à l'**Arcade Sages-Femmes**.

Les infirmeries d'Uni Mail (bureau 3214), des Sciences et du CMU sont à disposition des personnes enceinte.x.s qui voudraient s'y reposer ou qui voudraient y allaiter. Pour y accéder adressez-vous aux huissières. Vous trouverez aussi une brochure sur le fait d'être parent à l'Université de Genève sur <http://www.unige.ch/presse/static/parents.pdf>.

Pour toute question ou information concernant les infections sexuellement transmissibles (IST, aussi connues sous l'acronyme MST) n'hésitez pas à appeler ou consulter l'**USSPF**.

En matière de vih/sida, vous pouvez vous adresser à l'**unité VIH/SIDA de l'Hôpital Cantonal**, au **Groupe SIDA Genève**,

à l'**Association des personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs proches**. En ce qui concerne le test VIH/SIDA, il est possible de le faire anonymement pour 55 fr. à l'Hôpital en prenant rendez-vous (voir le site : www.testvih.ch); le résultat s'obtient 30 minutes plus tard. Important: les étudiantes peuvent obtenir des bons permettant d'effectuer gratuitement ce test en prenant rendez-vous auprès de l'**Antenne Santé de l'Université de Genève**. Un service de l'association **Dialogai** propose également des tests sans rendez-vous. Ils sont de 30 fr. pour les moins de 26 ans et de 50 fr. pour les autres. Une priorité est donnée aux hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes. Vous trouverez un tableau regroupant les différents lieux où effectuer un test à cette adresse: www.infotestvih.ch.

La contraception d'urgence, dite « pilule du lendemain », est un contraceptif qui se prend au plus vite, si possible

dans les 72 heures qui suivent un rapport sexuel à risque de grossesse (plus il est pris rapidement, plus il est efficace). En Suisse, c'est une pilule à base de levonorgestrel qui est principalement distribuée. Selon la notice d'emballage, le mécanisme d'action exact n'est pas connu mais il semblerait que l'ovulation, la fertilisation et la nidation soient ainsi empêchées.

Selon la loi, ce contraceptif est disponible sans ordonnance dans toutes les pharmacies. Cependant, beaucoup de pharmaciennes s'octroient le droit de contrôler la sexualité des personnes (non mecs cis) en conditionnant l'obtention de la pilule du lendemain à un questionnaire conçu par Pharmasuisse et la Commission des Médecins et Pharmaciens Suisses. Se procurer la pilule du lendemain est donc rarement agréable : les personnes (non mecs cis) ont le choix entre accepter de répondre à un questionnaire inquisiteur sous le regard réprobateur de lae pharma-

ciens.ne.x ou à faire le tour des pharmacies pour enfin trouver une pharmacienne à l'écoute. Rappelons également que la pilule du lendemain, comme les contraceptifs classiques, n'est pas remboursée par l'assurance de base.

Ces pratiques reflètent le contrôle du corps et de la sexualité des personnes dénoncé depuis longtemps par les féministes mais toujours prégnant dans nos vies.

Ces questions sont politiques et nous encourageons donc les personnes à se faire leur propre avis et à s'autonomiser vis-à-vis des discours des experts, du corps médical ou de l'industrie pharmaceutique. Nous sommes d'avis qu'une meilleure connaissance des mécanismes qui nous oppriment permet parfois de les abattre et que le partage de nos savoirs et la solidarité permettent de ne pas se retrouver isolé.e.x lorsqu'une tuile nous arrive. C'est pourquoi, dans le cadre de ce guide, nous avons rassemblé quelques

adresses de pharmacies où il a souvent été possible de trouver la pilule du lendemain sans questionnaire, à bas prix ou sans trop de morale.

— *Pilule du lendemain en Suisse*

Santé sexuelle et Planning familial

10 fr. avec 20 minutes de morale obligatoire (ce qui s'appelle «une consultation gratuite»).
022 372 55 00, bd de la Cluse 47, Genève
<http://planning-familial.hug-ge.ch>

Pharmacie des Philosophes

Bd des Philosophes 16, 1205 Genève,
022 329 70 88

Pharmacie Sun Store

Gare CFF de l'Aéroport de Genève
(également le dimanche)

Pharmacie AMAVITA

Gare Cornavin (également le dimanche)

Pharmacie des Bergues

Quai des Bergues 25, 1201 Genève

— *En France*

Pharma Gardinier

Pilule du lendemain vendue sans condition à environ 7 euros.

Place Porte de France 4, 74240 Gaillard (Arrêt Moillesulaz).

— *Autres adresses*

Infirmierie d'Uni Mail

Bureau 3214

Infirmierie du CMU

S'adresser aux huissiers.

Infirmierie des Sciences

Rez de chaussée, Sciences III

Unité de Santé Sexuelle et Planning Familial (USSPF)

Bd de la Cluse 47, 1205 Genève

022 372 55 00,

<http://planning-familial.hug-ge.ch/>

L'Arcade Sages-Femmes

Bd Carl-Vogt 85, 1205 Genève

022 329 05 55,

www.arcade-sages-femmes.ch

Unité VIH/SIDA de l'Hôpital universitaire cantonal (HUG)

Service des maladies infectieuses

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

Bâtiment C, 2^e étage, 1205 Genève

022 372 96 17.

Pour les urgences en dehors des heures de consultation, appelez au: 022 372 33 11.

Plus d'informations sur www.hug-ge.ch

Groupe SIDA Genève

Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève

022 700 15 00, www.groupesida.ch

info@groupesida.ch

Personnes vivant avec (PVA)

Rue des Pâquis 35, 1201 Genève

022 732 44 45, www.pvagenève.ch

secretariat@pvagenève.ch

Pôle Santé Social(PSS)

Rue De-Candolle 4, 1211 Genève 4

022 379 72 91, <https://www.unige.ch/dife/sante-social/contact/contact>

Dialogai : Checkpoint Genève

Tests sans rendez-vous les lundi et mercredi de 16h00 à 20h00 et le vendredi de 12h00 à 16h00 (se présenter au moins 30 minutes avant la fermeture).

Rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève

Rue de la Navigation 11, 1201 Genève

022 906 40 30, www.checkpoint-ge.ch

info@checkpoint-ge.ch

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE & DÉPENDANCES

Au **Centre de Conseil Psychologique de l'Université** vous pouvez consulter une psychologue pour toutes les difficultés devant lesquelles une personne peut se trouver, autant au niveau des études que dans la vie relationnelle. Ces rencontres permettent de faire un tour d'horizon pour mieux cerner les différents problèmes qui peuvent vous préoccuper, et vous orienter sur les pistes possibles qui pourraient vous aider à surmonter des moments difficiles. Le centre organise aussi des groupes d'entraînement aux habiletés sociales, à la gestion du stress et à l'affirmation de soi. L'association **Pluriels**, composée d'une équipe ethnopsychologique polyglotte et pluriculturelle, est spécialisée dans les situations découlant de la migration. Elle

propose un suivi pour les victimes de la violence organisée et du racisme ainsi qu'un soutien en cas de mal-être, pré-crise ou crise, pour familles et couples biculturels.

L'association **espace 360°** à sensibilité LGBT élabore des groupes de rencontre, des entretiens individuels, des projets d'aide et de soutien.

La **Main Tendue** offre à toute personne en difficulté écoute, aide et soutien par téléphone 24h/24, tous les jours de l'année. L'anonymat est garanti. Le **Service d'Urgence Psychiatrique** vous accueille 24h/24 à l'Hôpital Cantonal.

L'**Association des psychothérapeutes pour le traitement des addictions** est spécialisée dans le traitement de toutes sortes de dépendances (troubles alimentaires, jeu compulsif, alcoolisme, toxicodépendance, ou dépendance relationnelle). Les **Alcooliques Anonymes** ont des réunions hebdomadaires à Genève. L'association

Al-Anon fonctionne sur le même principe que les Alcooliques Anonymes mais s'adresse aux familles et amies d'alcooliques.



Pôle Santé Social (PSS)

Permanence téléphonique et d'accueil le
Lun-Mar : 9h-12h et 14h-16h, Mer-Jeu-Ven :
9h-13h et 14h-16h.
Rue De-Candolle 4, 3^{ème} étage,
1211 Genève 4, 022 379 74 41
[https://www.unige.ch/dife/sante-social/
contact/contact-psychologique@unige.ch](https://www.unige.ch/dife/sante-social/contact/contact-psychologique@unige.ch).

Pluriels

Rue des Voisins 15, 3^e étage
1211 Genève 4, 022 328 68 20
Ou Avenue de la Prulay 2b, 1217 Meyrin
022 785 34 78, www.pluriels.ch
pluriels@pluriels.ch

Espace 360

Rue de la Navigation 36, 1201 Genève
022 732 03 60, <http://360.ch/espace>

La Main Tendue

24h/24, tél: 143 ou 022 320 50 87,
www.143.ch

Service d'urgences psychiatriques

Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Ligne d'accueil 24h/24h : 022 372 38 62

**Association des psychothérapeutes pour
le traitement des addictions**

Rue Emile Yung 6, 1205 Genève
022 347 06 06, www.apta.ch, info@apta.ch

Alcooliques anonymes

Av. Wendt 21, 1203 Genève, 0848 848 846
www.aasri.org, info@aasri.org
Permanence téléphonique Genève :
079 689 43 73

**Aide aux familles, enfants
et amis d'alcooliques (Al-Anon)**

Réunion : Rue du Vieux-Billard 23
1205 Genève
24h/24 0848 848 833
www.alanon.ch, info@alanon.ch

**Centre d'étude et de prévention du suicide
(Département de psychiatrie HUG)**

S'adresse à toute personne concernée par
la question.
Av. de Beau-Séjour 20, 1206 Genève
022 372 42 42 (24h/24 7j/7)
suicide.prevention@hcuge.ch

ACCESSIBILITÉ & SITUATIONS DE HANDICAP

La CUAÉ ne s'est penchée que récemment sur les questions d'accessibilité de l'Université pour les personnes en situation de handicap, c'est pourquoi ce guide n'est pas encore complet mais donne déjà quelques pistes pour étudier avec un handicap. Plus généralement, l'Université de Genève n'offre pas beaucoup de dispositifs pour rendre les études inclusives. Il n'existe d'ailleurs pour le moment qu'une seule démarche possible.

Voici les démarches pour obtenir un aménagement pour les personnes en situation de handicap (physique, auditif, visuel), pour les personnes ayant une maladie chronique ou des troubles dys :

La demande d'aménagement d'étude doit être faite le plus rapidement possible en début d'année académique. Pour ce faire, un formulaire en ligne doit être complété (www.unige.ch/dife/sante-social/etudiants-besoins-specifiques). Il faut ensuite prendre un rendez-vous en ligne avec la docteure du PSS. Un dossier est à constituer avant le rendez-vous qui doit comprendre:

- copie du formulaire complété et signée
- documents mentionnant les aménagements obtenus durant votre précédente formation
- certificat médical récent (maximum 3 mois) en français ou en anglais
- ou
- bilan logopédique datant de moins de 2 ans en cas de troubles dys

Pour demander un aménagement pour les examens, le dossier doit être complété et un rendez-vous doit être pris environ 3 mois avant les examens au plus tard. Toutes les dates se trouvent à l'adresse www.unige.ch/dife/sante-social/etudiants-besoins-specifiques

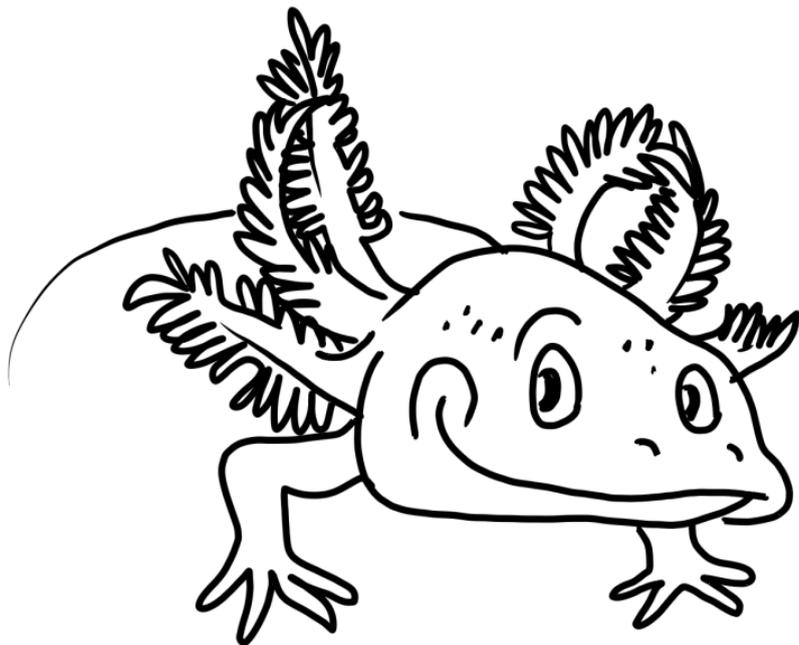
N'hésitez pas également à passer au pôle santé-social (PSS) de l'UNIGE qui redirige vers les bonnes entités et qui peuvent soutenir dans les démarches. Il y a notamment la possibilité d'obtenir un soutien financier pour payer un bilan logopédique.

Voici leur téléphone : 022 379 77 79.

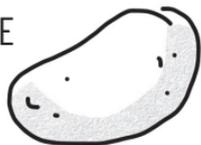
Différentes associations genevoises offrent aussi des conseils juridiques en cas de problèmes et/ou peuvent apporter du soutien dans certaines démarches. Vous trouverez une liste sur le site de l'Association faîtière:

Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FÉGAPH)

c/o insieme-Genève
7, rue de la Gabelle
1227 Carouge
022 343 17 20
info@fegaph.ch
<http://fegaph.ch/>



NOURRITURE



NADIR

L'Association des Étudiant.e.x.s pour un Espace Autogéré voit le jour en février 2010 afin d'obtenir un espace de détente, d'échange et de critique géré par et pour les étudiant.e.x.s. Après des longues négociations, une salle – qui sera baptisée Le Nadir – est finalement mise à disposition des étudiant.e.x.s à l'angle fubâtiement d'UniMail au 102, bd Carl Vogt. Le Nadir se propose de construire une vision alternative à l'optique marchande de la vie estudiantine: le partage, le recyclage et le bricolage sont encouragés, la petite restauration ainsi que les boissons sont offertes à prix libre. Depuis 2011, il a hébergé différents événements (projections, bouffes populaires, discussions, apéros,

réunions) dans le but d'encourager les échanges entre les étudiant.e.x.s. Si tu partages avec nous les principes de l'autogestion et tu penses aussi que l'uni pourrait être plus qu'une usine à diplômes passe une fois et n'hésite pas à parler aux personnes présentes.



B007

La B007 (Uni Bastions, à côté de la porte côté parc) est à disposition de toutes. Si vous voulez travailler, manger (deux micro-ondes, une machine à café et une bouilloire sont à disposition) ou faire une réunion associative, c'est le lieu idéal ! La clef est disponible à la loge d'Uni Bastions, mais vous pouvez aussi réserver la salle en envoyant un mail à salle-ael@unige.ch

C'est certain, manger à Genève n'est pas bon marché. Il faut savoir qu'un plat du jour à midi dans un resto coûte dans les 18 à 20 fr. environ (toutefois certains cafés font des menus meilleur marché). Sinon, il y a différents types de lieux où manger :

- Les espaces autogérés par les étudiantes (**DATCHA, NADIR**, etc.).
- Les **cafétérias** et **restaurants privés** que l'on trouve dans les différents bâtiments de l'uni, ces derniers mettent parfois des micro-ondes à disposition des étudiantes.
- Il existe différentes **coopératives agricoles** qui fournissent des paniers de légumes contre un peu de travail dans les champs, attention aux listes d'attentes souvent longues.
- Pensez aux différents marchés sur <http://www.ville-geneve.ch/marches-ville-geneve/calendrier-marches/>.
- **L'Union maraîchère** tient également un marché de légumes de 2^e choix.



— *Espaces Autogérés*

Le Nadir

Espace autogéré et prix libre à Uni Mail.
Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
c.a.unige@gmail.com

La Datcha

Bd d'Yvoy 16, 1205 Genève
www.asso-etud.unige.ch/datcha
datcha@unige.ch

— *Cafés*

Buvette de l'îlot 13

Rue Montbrillant 14, 1201 Genève

La Makhno

Pl. des Volontaires 4, 1204 Genève

Livresse

Café-librairie
Rue Vignier 5, 1205 Genève

022 320 80 57, www.livresse.ch
cafe-librairie@livresse.ch

Les Savoises

Rue des Savoises 9
1205 Genève
022 321 96 37

— *Marché de deuxième choix*

Union Maraîchère de Genève

Rue Blavignac 16, 1227 Carouge
022/827.40.05, www.umg.ch
Lundi 14h00 – 18h00; mardi-vendredi
10h00 – 18h00; samedi 9h00 – 16h00

— *Coopératives agricoles*

Les Jardins de Cocagne

Ch. des Plantées 66, 1285 Ségognin-Athenaz
CP 245, 1233 Bernex, 022 756 34 45
www.cocagne.ch, cocagne@cocagne.ch

— Repas Gratuits

Club social rive droite (CSRD)

Repas à 12h15. Le samedi à 12h et 12h30.
Ticket dès 11h. Fermé le dimanche. Accueil,
écoute et accompagnement social.

Rue du Temple 10, 1201 Genève
Tél. 022 418 99 10. Trams 15, bus 1
Arrêt Simon-Goulart ou Isaac-Mercier
Bus 7 arrêt Saint-Gervais

Le **Club social rive gauche (CSRG)** sert
gratuitement des repas selon les horaires
suivants:

Petit-déjeuner, lundi au vendredi de 7h30-9h30;
Repas chaud du lundi au vendredi à 11h15,
12h15 et 13h15 (un ticket doit être demandé
dès 7h30);

Repas chaud aussi les samedis, dimanches
et jours fériés.

Rue Hugo-de-Senger 2, 1205 Genève
Tél. 022 418 98 50, Tram 15, arrêt Uni-Mail
Tram 12, bus 1, arrêt Pont-d'Arve

Le Bateau Genève

Petit-déjeuner 7h30 - 9h30, du lundi au
vendredi. Accueil, groupes de parole, di-
vers travaux d'entretien et restauration du
bateau rémunérés.

Amaré côté Eaux-Vives, quai Gustave- Ador
Tél. 022 508 56 89
Informations : Rue du Simplon 5-7
1207 Genève, www.bateaugeneve.ch
info@bateaugeneve.ch
Tram 12, arrêt Rive et bus 2, 6, arrêt Rue du Lac

Le C.A.R.E

(Caritas-accueil-rencontre-échanges)

Repas chaud de 16h00 à 18h00, du lundi au
vendredi. Lieu de solidarité et d'entraide,
activités manuelles, animations.

Rue du Grand-Bureau 13, 1227 Acacias
Tél. 022 343 17 17, Trams 15, arrêt Acacias
et bus 11, arrêt Epinettes

**Le Jardin de Montbrillant
(Carrefour-Rue)**

Repas de midi tout au long de l'année pour
les personnes sans ressource, du mardi au
vendredi dès 11h30 et le samedi dès 12h00.

Rue de Montbrillant 3, Tél. 022 310 22 75
1201 Genève, arrêt Gare Cornavin
Carrefour-Rue, tél. 022 734 67 60

Repas dimanche soir à la roulotte
Resto'Scout dans le parking de l'école des
Crockettes

— *Repas pas chers***La Galerie**

Repas solidaires bon marché les dimanches de 12h00 à 13h00. Ouvert du mardi au samedi 19h00 - 0h00.

Rue de l'Industrie 13, 1201 Genève
Tram 14, 18 et bus 3 arrêt Lyon

Le Nadir

Tous les mardis midi durant le semestre. Repas prix libre, parfois vegan et/ou sans gluten, toujours végétarien.

Bld. Carl-Vogt 102, 1205 Genève

La Makhno

Mardi soir, soirée pizza! La meilleure de Genève. Pl. des Volontaires 4, 1205 Genève

Le Silure

Cantine prix libre les vendredis midis. Sentier des Saules 3, 1205 Genève

— *Alimentation***Les Colis du cœur**

Distribution gratuite de denrées alimentaires à des familles et des personnes seules, sur recommandation des services sociaux.

Rue Blavignac 16, 1227 Carouge,
tél. 022 300 37 59
<http://colisducoeur.org/>

Les épiceries Caritas

Denrées alimentaires et produits courants à prix réduit. Ouvertes à toute personne munie d'une carte de légitimation délivrée par un service d'aide sociale. Du lundi au vendredi: 9h30 à 18h30, samedi: 9h30 à 17h30. Passage 51-53 rue de Carouge, 1205 Genève
Tél. 022 320 12 60

Trams 12 et bus 1, arrêt Pont-d'Arve

Av. De-Luserna 13, 1203 Genève

Tél. 022 344 10 55

Trams 14, 18 et bus 3, 11, arrêt Servette

TRANSPORT

Genève Roule a mis en place un programme de prêt et location de vélos. Pendant l'été sept lieux de prêt sont à disposition gratuitement mais sous caution pendant 4h (1 fr. à partir de la 5ème heure) ; durant l'hiver, seulement trois. Vente d'occasions et réparation de vélos auprès de **Péclot 13**. **Pro-vélo** organise régulièrement des «bourses aux vélos» où l'on peut trouver de bonnes affaires, consultez leur site internet pour en connaître les dates. **La fourrière à vélos du canton de Genève** récupère les vélos abandonnés dans la rue, les répare et les revend à des prix réduits.

Si vous préférez le bus, l'abonnement mensuel des Transports Publics Genevois (TPG) s'élève à 45 fr. pour les moins de 25 ans et 70 fr. pour les plus âgées. Si vous n'avez pas de billet, consultez la page FB "TPG contrôles en cours" pour savoir où se trouvent les contrôleuses.

Pour les déplacements fréquents en train, l'abonnement demi-tarif annuel (185 fr.) permet de voyager à moitié prix en 2^e classe dans toute la Suisse. La Voie 7 vient d'être remplacée par l'abonnement seven25, sorte d'abonnement général de 19h à 5h du matin. Contrairement à la Voie 7, l'offre est étendue à tous les moyens de transport et il n'est pas nécessaire d'avoir un demi-tarif pour l'acheter. Mais la réalité est que ça sera surtout beaucoup plus cher: 390 CHF au lieu de 129 CHF. Et les personnes qui voyagent un train ont déjà souvent un demi-tarif. Les communes délivrent à leurs résidentes des cartes journalières (nombre limité) à 40 fr. pour toute la Suisse. Les déplacements effectués pour suivre des cours obligatoires dans une autre université sont remboursés sur la base d'un billet ½ tarif. Se renseigner auprès de l'enseignante.

Genève Roule

Pl Montbrillant 17, 1201 Genève
022 740 13 43, horaires et lieux de prêt de vélos sur www.geneveroule.ch

Péclôt 13

Rue de l'Industrie 7-9, 1201 Genève
De 13h00 à 19h00, 022 740 37 89
Rue des Pavillons 12, 1205 Genève, du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00, le samedi de 13h00 à 18h00.
Rue du 23-Août, 1201 Genève, lu: 9h-19h, ma-ve: 13h-19h, sa: 10h-16h

Selle que j'aime

Rue de Veyrier 11, 1227 Carouge
076 534 09 45
Du mardi au vendredi de 13h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

Pro-Vélo

Pl. de Montbrillant 4, 1201 Genève
022 329 13 19, www.pro-velo-geneve.ch

La Fourrière à vélos

Av du Bouchet 16 (Parking à vélos souterrain du Collège Rousseau), 1201 Genève
022 734 38 81, www.fourriere-velo-ge.ch

Gare Routière de Genève

Pl Dorcière, 1211 Genève 1
022 594 35 94 (depuis l'étranger)
0900 320 230 (depuis la Suisse, 1.50 fr./min.)
www.gare-routiere.ch, info@gare-routiere.ch



CRÈCHES

Les places de crèches sont limitées et prises d'assaut. L'université met à disposition de la communauté universitaire des places d'accueil des enfants sur trois sites: **Baud-Bovy**, les **Allobroges** et le **Cheval-Blanc** et **Crescendo**.

Vous trouverez l'ensemble des lieux d'accueil pour enfants et bébés sur Genève à l'adresse suivante: www.familles-ge.ch. Les infirmeries d'Uni Mail (bureau M3214), des sciences et du CMU sont à la disposition des personnes enceintes qui voudraient s'y reposer ainsi que de celles qui allaitent. Pour y accéder adressez-vous aux huissiers.ère.x.s.

Espace de vie infantile du secteur université

Rue de Candolle 4, 022 379 10 82
<http://eve.unige.ch/index.html>
martine.saillant@unige.ch

HABITS

Les magasins de seconde main sont de plus en plus nombreux.

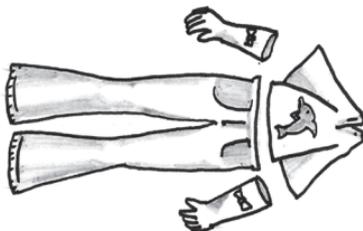
Il y a les divers magasins du **Centre Social Protestant**, (<http://www.csp.ch/ge/brocantes/boutiques.php>),

les boutiques de **Caritas** (<http://www.caritasge.ch/p107001156.html>),

le **Magasin du Vieux** de l'Armée du Salut (<http://fr.brocki.ch/filiales/genève/>),

Emmaüs (<http://emmaus-ge.ch/magasin/>),
ou le **Marché aux puces**.

Vous pouvez aussi organiser vos propres friperies.



COIFFURE

Les écoles de coiffure pratiquent des prix imbattables.

Académie de coiffure

Rue du Môle 34b, 1201 Genève
022 732 27 11

École supérieur de coiffure

Rue de Rive 6, 1204 Genève, 022 810 15 56
Et rue de Carouge 9, 1205 Genève
022 800 32 23

École professionnelle de coiffure

Rue de Carouge 55, 1205 Genève
022 781 82 01 et rue Leschet 4, 1205 Genève
022 329 50 96

École supérieur de coiffure du Molard

Rue Neuve-du-Molard 19, 1204 Genève
022 310 32 50

Cette partie du guide de l'étudiant.e.x dresse un rapide tour d'horizon des quelques espaces encore abordables et sympas à Genève.

Un bon point de départ est le **Service des Activités culturelles de l'université** qui propose des cours de cinéma, photographie, théâtre, musique, des billets gratuits pour des spectacles, etc.

La carte 20 ans/20 francs offre des réductions sur de nombreuses manifestations. Pour cela, il faut être domicilié.e.x dans le canton et avoir moins de 21 ans (www.20ans20francs.ch).

Activités culturelles de l'Université

Rue De-Candolle 4, 1204 Genève
022 379 77 05, www.a-c.ch
info@a-c.ch

CINÉMA & FILMS

Pour emprunter des films gratuitement vous pouvez vous adresser à la médiathèque d'Uni Mail. La médiathèque propose régulièrement des sélections de film sur un thème particulier.

Le **Ciné-club universitaire** présente des cycles de films le lundi (8 fr. / séance, 18 fr. / trois entrées ou 40 f / 10 séances). Un nouveau cycle est présenté chaque semestre. Vous pouvez également faire partie du comité du Ciné-club (étudiantes uniquement) pour participer à l'élaboration des cycles.

Le cine-pass est un abonnement à 30 fr. (15 fr. pour les moins de 20ans) qui vous permet de ne payer que 10 fr. par séance dans les cinémas indépendants de Genève (infos sur cinepass.ch). Des groupes de cinémas offrent également des réductions par le biais de cartes.

Par ailleurs, le **Sputnik** (cinéma de l'Usine) vend une carte de membre à 25 fr.

par an qui donne droit à des entrées à 7 fr. et est animé par un collectif proposant une excellente sélection de films indépendants chaque mois.

La **Maison des arts du Grütli** est le lieu des cinéphiles à Genève. Ses cinémas organisent des séances de qualité ainsi que des débats et des ateliers liés au septième art, l'entrée est à 8 fr. pour les étudiant.e.x.s.

Les différentes associations étudiantes organisent régulièrement des projections gratuites à l'uni, au **Nadir** ou à **la Datcha**, pour vous tenir au courant soyez attentif.ve.x.s aux affiches dans les bâtiments universitaires.

Ciné-club universitaire

Activités culturelles de l'université
022 379 77 05, www.a-c.ch, info@a-c.ch
Séances à l'Auditorium Ardit
Av. du Mail 1, 1201 Genève

Spoutnik

Pl des Volontaires 4
 Entrée de la salle:
 Rue de la Coulouvrenière 11 (1^{er} étage)
 1205 Genève, www.spoutnik.info

Cinemas Grütli

Rue Général Dufour 8, 1204 Genève
 022 320 78 78
www.cinemas-du-grutli.ch

Le Nadir

Bd Carl-Vogt 102, 1205 Genève
c.a.unige@gmail.com

La Datcha

Bd d'Yvoy 16, 1205 Genève
<http://www.asso-etud.unige.ch/datcha/>
datcha@unige.ch

THÉÂTRE & DANSE

Presque tous les théâtres font des réductions pour les étudiant.e.x.s à l'entrée. Voir aussi avec les Activités Culturelles de l'université pour des billets gratuits ou à tarif réduit. L'entrée au **TU-Théâtre de l'Usine** est à prix libre le samedi. Le **Théâtre St-Gervais**, **Théâtre du Loup** et le **Théâtre du Galpon** ont une programmation à des prix abordables, avec des réductions pour les étudiant.e.x.s. **L'Étincelle** est le théâtre de la Maison de quartier de la Jonction, on y trouve des spectacles de compagnies indépendantes et d'artistes qui n'auraient pas les moyens de jouer ailleurs.

Pour la danse contemporaine, l'**ADC** propose une riche programmation de la scène contemporaine à des prix abordables et avec des réductions étudiantes.

Théâtre du Galpon

Rte. des Péniches, 1213 Petit-Lancy
 022 321 21 76

Le Théâtre St-Gervais

Rue du Temple 5, 1201 Genève
 022 908 20 00, www.saintgervais.ch

Théâtre du Loup

Ch de la Gravière 10, 1227 Les Acacias
 022 301 31 00, www.theatreduloup.ch

L'Étincelle

Av de Ste-Clotilde 18bis, 1205 Genève
 022 545 20 20, www.mqj.ch

TU-Théâtre de l'Usine

Rue de la Coulouvrenière 11, 1204 Genève
 022 328 08 18

ADC - Genève

Rue des Eaux-Vives 82, 1207 Genève
 022 329 44 00

CONCERTS & SOIRÉES

Le site incontournable pour découvrir les événements pas chers est à l'adresse <http://www.darksite.ch/ladecadanse/>. Vous y trouverez presque tous les concerts et soirées à Genève.

Après l'évacuation de la presque totalité des squats et des lieux alternatifs de Genève, les endroits pratiquant la gratuité ou le prix libre (on donne ce que l'on peut/veut) se font très rares.

Il y a néanmoins des concerts à des prix abordables à **l'Usine**, à **l'Écurie** (Îlot 13), à **la Makhno**, au **Pachinko**, à **la Reliure**, au **Walden**, à **la Galerie**, au **10 bis**, à **la Parfumerie**, à **la Zona Mutante** ou à **La Cave 12** destinée aux musiques dites expérimentales.

Enfin, Genève accueille de nombreux festivals en plein air durant l'été. Ceux-ci sont souvent gratuits. Parmi ceux-là, il y a la célèbre Fête de la musique organisée

chaque année à la fin du mois de juin.

Et depuis août 2018, l'ancienne station de traitement des boues usées de Porteous a été occupée et elle a ouvert ses portes au bord du Rhône à proximité du Lignon.

Usine

Place des Volontaires 4, 1204 Genève
022 781 34 90, www.usine.ch

L'Écurie (Îlot 13)

Rue de Montbrillant 14, 1201 Genève
<http://www.lecurie.ch>

La Makhno

Place des Volontaires 4, 1204 Genève

Pachinko

Rue des Amis 9, 1201 Genève

La Reliure

Rue de Saint-Jean 45, 1203 Genève
<http://www.cenc.ch>

Walden

Rue des Amis 9, 1201 Genève

La Galerie

Rue de l'industrie 13, 1201 Genève

10 bis

Rue des Grottes 10, 1201 Genève

La Parfumerie

Chemin de la Gravière 7, 1227 Les Acacias
www.laparfumerie.ch

Cave 12

Rue de la Prairie 4, 1202 Genève
cave12@cave12.org, www.cave12.org

Zona Mutante

Route de Frontenex 5
1208 Genève

Porteous

Chemin de la Verseuse 17bis, 1219 Aïre

La Gravière

Chemin de la Gravière 9, 1227 Les Acacias

LIVRES

Parfois, au lieu de les acheter, il est possible de trouver certains livres recherchés dans une bibliothèque. En plus des bibliothèques universitaires, il existe de nombreuses autres bibliothèques publiques (dites bibliothèques municipales) où l'emprunt est gratuit. Vous trouverez les adresses, les horaires et d'autres informations sur le site www.ville-ge.ch/bm. **L'infokiosque de Genève** est un salon de lecture, salon de thé, bibliothèque, salle de projections, de conférences ou de réunions, des archives de luttes. Des permanences ont lieu à la Buvette de l'Îlot 13 tous les mardis de 16h à 20h. Un petit infokiosque a aussi vu le jour au **Nadir**.

Filigrane est la bibliothèque de F-information et dispose de livres, vidéos, etc. sur le féminisme et les questions de genre.

LIBRAIRIES

La carte d'étudiant.e.x devrait vous faire bénéficier d'une réduction de 5 à 10% dans

les différentes librairies du canton. Nous conseillons particulièrement la **Librairie du Boulevard, Albatros** (spécialisée dans la littérature hispano-américaine), **Livresse** (pour les thématiques LGBT et féminisme), **Fahrenheit 451** et **La Dispersion**.

LIVRES D'OCCASION

Il y a à Genève plusieurs librairies d'occasion bien fournies et bien organisées, où l'on peut aussi trouver des livres universitaires: les principales sont **la Trocante** (Chez Nicolas) et **Au Point du Jour**. Sinon, il y a toujours **le marché aux puces** ou le marché aux livres et disques où l'on trouve des livres en tout genre.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES

La librairie **Ellipse** propose toute une gamme d'ouvrages scientifiques (informatique et science).

Infokiosque

Buvette de l'Îlot 13, rue de Montbrillant 14
1201 Genève, permanence chaque mardi
de 16h à 20h.

Filigrane

F-information, rue de la Servette 67
1202 Genève, 022 740 31 41
www.f-information.org/filigrane

Librairie du Boulevard

Rue de Carouge 34, 1205 Genève
022 328 70 54, www.librairieduboulevard.ch

Libreria Albatros

Centre culturel Tierra Incógnita
Rue Charles-Humbert 6, 1205 Genève
022 731 75 43, www.libreria-albatros.ch

Fahrenheit 451

Rue Voltaire 24, 1201 Genève
022 566 28 27, www.fahrenheit451.ch

Librairie la Dispersion

Rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève
www.ladispersion.ch / 022 800 16 46

La Trocante (chez Nicolas)

Îlot 13, 15bis rue des Gares, 1201 Genève

Au Point du Jour

Passage du Rond-Point de Plainpalais 4
 1205 Genève, 022 800 10 65

Marché aux Puces

Plaine de Plainpalais, mercredi et samedi

Marché aux Livres et Disques

Place de la Fusterie, les mardis et
 vendredis d'avril à octobre

Ellipse

Rue Jean-Jacques Rousseau 14, 1201 Genève
 022 909 89 89, www.ellipse.ch

**Centre International de Recherche sur
l'Anarchisme (CIRA)**

Av. de Beaumont 24, 1012 Lausanne
www.cira.ch, info@cira.ch

Livresse

Café-librairie, rue Vignier 5, 1205 Genève
 022 320 80 57, www.livresse.ch
cafe-librairie@livresse.ch

Le Silure

Sentier des Saules 3, 1205 Genève
 bibliothèque de l'infokiosque &
 activités subversives
silure@riseup.net

Archives Contestataires

2, rue de la Tannerie, 1224 Carouge
 022 300 26 67



PRESSE

Le comité de la CUAE écrit un journal, **Regard critique**, ce dernier tente de vous tenir informées des aléas de la politique universitaire. Plusieurs autres associations d'étudiant.e.x.s publient par ailleurs leur propre journal et les mettent à disposition dans les bâtiments universitaires. Quelques exemples en sont les journaux **REEL** (Revue Écrite par les Étudiant.e.x.s en Lettres), **Fraicheur Létale** (écrite par les étudiant.e.x.s en histoire de l'art), **iphilo** (la revue de Phileas, l'association des étudiant.e.x.s en philosophie), **OmniSciences** (publiée par les étudiant.e.x.s en sciences) et **International-Ink** (le journal de l'association des étudiant.e.x.s en science politique et relations internationales). Certains journaux et media ne sont accessibles qu'en ligne, comme le journal **Topo** (topolitique.ch) ainsi que sa web TV **Topo TV**. Il existe en outre une web radio étudiante,

Fréquence banane (frequencebanane.ch) ainsi que **Radio Usine** (radio-usine.net) et **LibrAdio** (libradio.org).

Le site **Renversé** (renverse.co) offre une sélection critique de l'actualité générale et militante de Genève et d'ailleurs. Le canal Telegram **Détaché de Presse** (<https://t.me/s/ddprinfo>) propose une revue de presse critique de l'actualité Suisse, romande en particulier. Pour les questions féministes, vous trouverez sur **radiatorgeuses.net** un ensemble d'émissions féministes francophones sur l'actualité, ainsi que sur **TuVoisLeGenre**, le tumblr du groupe genre de la CUAE.

Pour consulter des journaux, il existe une salle de presse dans la bibliothèque de SDS à Uni Mail où de nombreux périodiques en diverses langues sont répertoriés et accessibles gratuitement.



SPORT

Le **Service des Sports de l'Université** propose un très grand choix d'activités sportives gratuites ou à prix réduits, individuelles ou collectives. Il propose également des sorties. Consultez les programmes chaque semestre.

Les piscines municipales (consulter l'annuaire) offrent des réductions pour les étudiant.e.x.s. À Genève: consulter <http://www.ville-geneve.ch/themes/sport/lieux-sport/piscines/>. Pensez à regarder les piscines ailleurs dans le canton, moins chères et plus tranquilles. L'entrée des **Bains des Pâquis** coûte 2 fr. On y trouve aussi un sauna, un hammam et une buvette. Pensez également au lac et aux rives du Rhône et de l'Arve, agréables et gratuits.

Service des sports de l'Université

1, rue De-Candolle, 1205 Genève

4^{ème} étage

022 379 77 22

www.unige.ch/dife/sports

sports@unige.ch

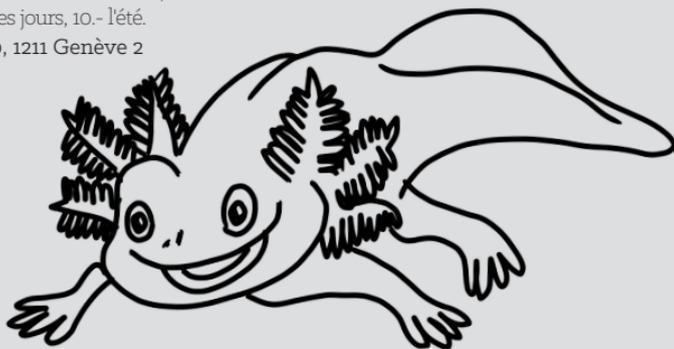
Bains des Pâquis

Le sauna est ouvert de début octobre à fin avril (le mardi est réservé aux femmes).

Lundi 13.-, 20.- les autres jours, 10.- l'été.

Quai du Mt-Blanc 30, 1211 Genève 2

022 732 29 74



A decorative vertical bar on the left side of the page, consisting of a dark grey bar and a lighter grey bar. There are also small L-shaped corner lines in the top-left and bottom-left corners, and larger L-shaped corner lines in the top-right and bottom-right corners.

VIE UNIVERSITAIRE

FAÎTIÈRE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT.E.X.S

La Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s (CUAE) est l'association faîtière des étudiant.e.x.s de l'université, et leur porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques concernées.

La CUAE a pour but de défendre les intérêts des étudiant.e.x.s et des associations tout en offrant un certain nombre d'avantages et de prestations. La CUAE est politiquement indépendante et inscrit son action dans un cadre inclusif et bienveillant, en tâchant de ne reproduire, ni alimenter aucun phénomène d'oppression*. Ses structures sont démocratiques et elle est ouverte à tout.e.x étudiant.e.x, et à toute association étudiant.e.x de l'université.

QUELS SONT SES MEMBRES ?

La CUAE se compose des associations d'étudiant.e.x.s et des groupes d'intérêt qui y sont affiliés. Ainsi, un.e étudiant.e.x est indirectement membre de la CUAE au travers de son association si celle-ci y est affiliée. Mais il est aussi possible de s'engager à la CUAE à titre individuel.

Les associations d'étudiant.e.x.s sont regroupées selon leur appartenance à la même faculté, au même département ou aux mêmes sections ou unités: Biologie (AEB), Chimie-Biochimie (AECB), Droit (AED), Sciences de la Terre (AEST), Archéologie préhistorique et Anthropologie (AEAPA), Informatique (AEI), Lettres (AEL), Mathématiques (AEM), Physique (AEP), Psychologie (ADEPSY), Sciences de l'Éducation (ADESE), Sciences politiques et relations internationales (AESPRI), Sociologie (AES), Théologie (AET), Traduction et Interprétation (AETI), Histoire Générale (AEHG), Géographie (MEG), Sciences de l'environnement (MELISE), Philosophie (PHILEAS), Français moderne (AEFRAM), Histoire Économique et Sociale (AEHES), Socioéconomie et démographie (AS&D), Sciences Économiques (AESE), Médecine (AEMG), Global Studies Institute (MSOGSI) et Pharmacie (AESP). Il existe des associations, comme le Cercle HEC, qui pour des raisons diverses ne sont pas affiliées à la CUAE.

Des groupes d'intérêts peuvent également adhérer à la CUAE. Ce sont des associations d'étudiant.e.x.s actives à l'université dans un domaine précis, notamment: Amnesty Uni, ADEK (Association des étudiant.e.x.s kurde.x.s de Genève), ALMA (Associations des étudiantes latino-américain.e.x.s), l'AEEA (Association d'étudiante.x.s pour un espace auto-géré) et EDD (Étudiant.e.x.s pour le Développement Durable), etc. Pour plus d'informations sur les différentes associations, adressez-vous au secrétariat de la CUAE ou agora.unige.ch.

* Tel que le sexisme, le racisme, le fascisme, le classisme, le validisme, l'islamophobie, la grossophobie, la lesbophobie, l'homophobie, la pathophobie, la bi-phobie ou encore la trans*-phobie (cette liste n'étant pas exhaustive).

STRUCTURE DE LA CUAE

L'organe suprême de la CUAE est l'Assemblée Générale (AG), qui est convoquée au moins deux fois par année et qui décide des activités et des positions de la CUAE. Les séances sont publiques, tout.e.x étudiant.e.x peut donc y participer. Pour vous tenir au courant des dates de réunions, regardez notre site web ou référez-vous aux rappels contenus dans l'agenda que vous tenez entre vos mains. L'Assemblée des Délégué.e.x.s (AD) est composée de délégué.e.x.s envoyé.e.x.s par toutes les associations et groupes d'intérêt membres de la CUAE et se réunit de trois à quatre fois par année. Elle transmet les communications de ses membres, prend connaissance et discute des activités du Comité.

L'Assemblée Générale élit lors de la première séance de l'année les membres du Comité. Le Comité joue un rôle central dans la mesure où il concrétise par des actions diverses et avec l'aide des trois

secrétaires permanent.e.x.s la politique décidée par l'AG. Dans certaines occasions, des commissions ou groupes de travail peuvent être formés pour discuter et agir sur des thèmes précis, tels que le logement, le genre, la problématique des étudiant.e.x.s soumises au Permis B, la hausse des taxes, etc. Toute personne intéressée et désirant participer aux réunions ou activités du Comité est la bienvenue, que ce soit ponctuellement ou régulièrement. Le Comité se réunit chaque lundi au 102 Boulevard Carl-Vogt à 19h15. Vous pouvez aussi appeler ou passer pendant les permanences des secrétaires pour discuter d'un point précis qui vous intéresse ou pour obtenir des renseignements plus généraux.

PERMANENCES CUAE

71

Trois secrétaires (à temps partiel) prennent en charge le travail administratif et assurent l'accueil des étudiant.e.x.s au **bureau de la CUAE** sans rendez-vous (horaires des permanences disponibles sur le site web de la CUAE, et sur la porte du bureau, 102 boulevard Carl-Vogt). Les secrétaires sont à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches et vous fournir des informations relatives à l'université, aux bourses, aux permis étudiants ou sur les associations.

DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA CUAE

Les sujets traités par la CUAE changent d'une année à l'autre. Pour connaître les dossiers traités les années précédentes et actuelles, nous vous renvoyons à notre site web www.cuae.ch ou au rapport d'activité présenté. Vous pouvez également vous

renseigner auprès des secrétaires permanents.e.x.s.

De manière générale, nous avons une approche syndicale mais non corporatiste en ce qui concerne les intérêts des étudiant.e.x.s. Nous prenons position sur des sujets spécifiquement universitaires (plans d'études, bourses, taxes universitaires, accords internationaux, indépendance académique, etc.) et sur des questions plus larges qui touchent directement la qualité de vie des étudiant.e.x.s et l'accessibilité aux études (logement, loi sur les étrangers, marchandisation de la formation, etc.).

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE FILIÈRE

Les étudiant.e.x.s qui s'organisent en association directement rattachée à une subdivision (département, faculté, section, institut) peuvent se faire reconnaître

par le rectorat. Cela leur donne des droits en matière d'affichage, d'utilisation des locaux de l'université et de subventions. Pour devenir membre de votre association de département, section ou faculté, il suffit, en début d'année, de remplir la fiche d'inscription, passer aux stands de la CUAE ou remplir la fiche que vous fait passer votre association de filière. Attention, l'inscription doit être renouvelée chaque année ! La feuille d'inscription doit être glissée dans les urnes rouges que l'on trouve à côté de la loge des huissières de certains bâtiments de l'université. Ce petit geste, à répéter chaque année, permet aux associations existantes et reconnues de toucher des subventions ordinaires. Rappelons que cette inscription ne vous coûte rien, puisque la part de 5 fr. qui revient aux associations est prélevée sur les taxes fixes que vous payez de toute façon. Les associations reconnues peuvent également toucher des subventions extraordi-

naires pour des projets en s'adressant à la **Commission de Gestion des Taxes Fixes (CGTF)**. Vous trouverez toutes les informations relatives aux subventions à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/taxes/index.html>.

Les associations ont leur vie propre et s'occupent des questions relatives à leur département ou faculté, par exemple les problèmes de plans d'études, d'évaluation des cours, d'examens ; certaines organisent des fêtes ou encore des conférences.

Le rectorat a le droit d'exiger une preuve de représentativité des associations (10% du corps intéressé), mais cela ne l'oblige en rien à les consulter sur les projets qui les concernent. En effet, bien que la loi sur l'université souligne l'importance de la « consultation » au sein de l'université, dans la pratique le rectorat et les doyens.e.x.s ne s'intéressent guère à l'avis des associations sur les enjeux importants.

AUTRES ASSOCIATIONS

Il existe aussi des associations non-reconnues mais simplement enregistrées parce qu'elles ne sont rattachées à aucune subdivision ou filière. C'est pourquoi elles ne bénéficient pas d'une subvention ordinaire liée au nombre de leurs membres. Par contre, comme les associations reconnues, elles peuvent demander des subventions extraordinaires pour des projets à la **CGTF**. Vous trouverez toutes les informations relatives aux subventions à l'adresse suivante: <http://www.unige.ch/taxes/index.html>. Cela leur donne également des droits en matière d'affichage et d'utilisation des locaux de l'université.

La plateforme numérique « Agora des associations d'étudiant.e.x.s de l'Université de Genève », est destinée à faciliter la gestion des associations d'étudiant.e.x.s et à rendre visible les activités des associations. Cette plateforme comprend quatre parties :

- Un site principal des associations, rendant

visible les différentes associations ainsi que les différents services UNIGE ;

- La Commission de gestion des taxes fixes (CGTF), avec la possibilité de faire des demandes de subvention en ligne ;
- Un kit site web pour les associations ;
- Un espace intranet pour les associations.

AEAPA

L'AEAPA (Association des étudiants en archéologie préhistorique et anthropologie) a été créée en septembre 2014. La filière est rattachée à la faculté des Sciences mais les cours peuvent également être suivis par des étudiants de la faculté des Lettres. Ainsi, notre but principal est de faire le lien entre les étudiants en archéologie préhistorique et anthropologie des deux facultés et les laboratoires y étant rattachés. Nous organisons des événements aussi bien culturels que festifs pour entretenir une bonne ambiance au sein de la filière. Alors si toi aussi tu aimes creuser et voyager, rejoins-nous et viens découvrir l'archéologie préhistorique et l'anthropologie avec l'AEAPA.

AELICO

L'Association des Étudiant-e-s de Littérature Comparée de l'Université de Genève a été fondée en octobre 2018. Ses objectifs principaux sont : permettre aux étudiant-e-s de Littérature Comparée de se réunir pour passer des bons moments ensemble, s'entraider et échanger en plusieurs langues ; faciliter le dialogue entre étudiant-e-s et enseignant-e-s ; organiser des événements et activités pour mieux faire connaître cette mystérieuse discipline qu'est la Littérature Comparée, notamment en se basant sur la caractéristique qui rend ce programme interdépartemental unique – le multilinguisme ! L'AELiCo veut promouvoir à travers ses initiatives un esprit ouvert poussant à l'accueil et à la découverte de la richesse culturelle et linguistique au sein de l'UNIGE. Pour toute question, n'hésite pas à nous contacter : aelico.unige@outlook.com
Page Facebook : [@aelico.geneve](https://www.facebook.com/aelico.geneve)
Instagram : [@aelicounige](https://www.instagram.com/aelicounige)

MELISE

Le Mouvement des Étudiant(e)s de l'Institut des Sciences de l'Environnement est composé d'étudiant(e)s du Master en Sciences de l'Environnement (MUSE) ! L'objectif est de créer des liens entre les différentes volées mais aussi de faciliter le dialogue entre le corps professoral et les étudiants. L'association permet aussi de réunir les étudiants autour d'activités comme une projection de film, un souper canadien, des apéros et d'autres événements sympas ! Le MELISE a également participé à l'organisation de la Semaine de la Durabilité. melise@unige.ch
www.unige.ch/asso-etud/melise/

GIRAF

Le GIRAF (Groupement interdisciplinaire pour une réflexion sur l'aménagement futur) est l'association des étudiants du Master en développement territorial (MDT). Fondée en 2016, l'association a pour but(s) de représenter

les étudiant-e-s du MDT et de défendre leurs intérêts auprès des Universités et Hautes Ecoles ; d'organiser des activités studieuses et ludiques pour ses membres ; de construire des liens entre les étudiants du MDT et avec d'autres formations en aménagement du territoire, urbanisme et paysagisme ; de promouvoir des activités complémentaires à la formation ; de créer des liens avec des professionnels et de sensibiliser un public plus large au développement territorial. Plus concrètement, le GIRAF organise des apéros/ping-pong conseil et soutient les membres qui souhaitent organiser des événements en lien avec la formation (conférences, colloques, soirées, voyage d'études, etc.), participe à des appels à (vrais) projets, est à disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : giraf@unige.ch

AEEA

L'Association des ÉtudiantEs pour un Espace Autogéré voit le jour en février 2010 afin d'obtenir un espace de détente, d'échange et de critique géré par les étudiantEs et pour les étudiantEs. Après des longues négociations, une salle – qui sera baptisée Le Nadir – est finalement mise à disposition des étudiantEs. Depuis la rentrée dernière nous avons déménagé dans le bâtiment d'UniMail au 102, bd Carl Vogt.

Le Nadir se propose de construire une vision alternative à l'optique marchande de la vie estudiantine : le partage, le recyclage et le bricolage sont encouragés, la petite restauration ainsi que les boissons sont offertes à prix libre.

Depuis 2011, il a hébergé différents événements (projections, bouffes populaires, discussions, apéros, réunions, ...) dans le

but d'encourager les échanges entre les étudiantEs. Si tu partages avec nous les principes de l'autogestion et tu penses aussi que l'uni pourrait être plus que une usine à diplômes passe une fois au comité !

AEHG

L'Association des Étudiants en Histoire Générale (AEHG) sert avant tout à défendre les intérêts des étudiants en histoire générale de l'Université de Genève. Elle essaie également de renforcer les liens entre étudiants à travers des événements ponctuels (concours photo, rallye-bar) ou réguliers (ciné-club, soirée jeux, club de lecture). Elle organise des visites et voyages culturels, et depuis peu, elle édite une revue (L'Atelier historique) qui met en avant les travaux des étudiants.

L'AEHG est ouverte à tous les étudiants en histoire générale ; les membres du comité sont toujours enchantés de recevoir des propositions et des conseils, et ils seraient heureux de pouvoir vous compter parmi eux ! Si vous êtes intéressés ou voulez simplement voir à quoi ressemble la vie associative sans pour autant s'engager, il suffit de nous contacter à : aehg-lettres@unige.ch.

AEFRAM

L'AEFRAM a pour but de rapprocher les étudiants de français moderne dans un cadre différent, mieux à même de tisser des liens. L'association propose donc des activités variées et ouvertes à tous : sorties théâtre à prix réduits, apéritifs entre étudiants, soirées jass & jeux, concours de dictée, fêtes spéciales Lettres, etc. L'AEFRAM a aussi pour vocation d'aider les étudiants, alors si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse : aeframunige@gmail.com

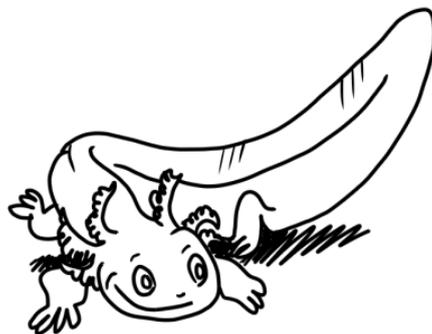
AEL

L'Association des Etudiant-e-s en Lettres (AEL) est l'association faitière de la Faculté des Lettres. Elle vise à réunir l'ensemble des étudiant-e-s de la faculté et à faire vivre ses bâtiments. Dans ce but, elle organise des fêtes (Des Shots et des Lettres), casse la traditionnelle marmite de l'Escalade, organise des apéritifs et des soirées jeux, et soutient divers projets estudiantins. Elle cherche également à améliorer le quotidien des étudiant-e-s, par exemple en les aidant à établir leur horaire en début d'année grâce à des permanences, en mettant à disposition une salle en libre accès pour les étudiant-e-s (B007), ou en obtenant l'ouverture des salles jusqu'à 22h. L'AEL se tient à la disposition des différentes associations de la faculté ainsi que des étudiant-e-s qui en font la demande, afin de leur apporter son aide.

ael@unige.ch - unige.ch/ael
 facebook.com/AELgeneve
 instagram.com/ael.unige

ADEPSY

L'ADEPSY (Association des Etudiant-e-s en PSYchologie) représente les étudiant-e-s auprès de la section et de la Faculté. Elle a à cœur de resserrer les liens et de favoriser l'entraide entre les étudiant-e-s. À ces fins, l'ADEPSY organise différents événements tout au long de l'année : apéritifs de bienvenue, soirées, apéro-débats et d'autres surprises ponctuelles. En lien avec l'Association des Etudiant-e-s des Sciences de l'Education (ADESE) et avec le soutien de la FPSE, l'ADEPSY organise chaque semaine un espace d'échange avec la communauté réfugiée nommé les Cafés Solidaires. L'ADEPSY a pour but principal de s'engager à apporter toute l'aide requise aux étudiant-e-s de psychologie. Nous nous réjouissons de vous rencontrer et n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux : Mail : adepsy@unige.ch
 FB : [@adepsy.unige](https://www.facebook.com/adepsy.unige) - Insta : [@adepsyunige](https://www.instagram.com/adepsyunige)
unige.ch/asso-etud/adepsy/actualites/
 Bureau : Uni Mail 4195



EDD

L'EDD est une association inter-facultaire de l'UNIGE qui œuvre activement pour le développement d'un campus universitaire durable. Nous avons principalement deux champs d'action : l'organisation et la continuité de nos projets déjà existants et l'accompagnement des étudiant.e.s pour la mise en œuvre de leurs idées de projets. Parmi nos actions, tu peux compter la Semaine de la Durabilité, Ne Mégotte Pas, Panier Local, les potagers de Permaculture sur le toit d'Uni-Dufour (et bien plus encore !) D'autre part, nous organisons également des soirées comme la Locarienne et la Biocale afin de promouvoir des produits locaux dans une ambiance conviviale et zéro déchets.

Si tu désires œuvrer pour un environnement universitaire sain, acquérir de l'expérience dans l'organisation et le développement de projets et rencontrer des étudiant.e.s partageant les mêmes valeurs que toi, tu peux nous contacter à l'adresse edd@unige.ch !

AMNESTY

Amnesty Unige rassemble des personnes désireuses de s'engager pour l'application et la promotion des droits humains. Notre objectif principal est de sensibiliser le milieu universitaire, mais également un public plus large sur les violations de la dignité humaine, notamment à travers l'organisation de conférences, la tenue de stands et autres actions s'inscrivant à la fois dans une portée mondiale et locale. Amnesty Unige est composé de plusieurs groupes de travail traitant chacun d'une problématique particulière, à savoir les conflits armés, la lutte contre les discriminations, l'économie et l'environnement, la migration et la lutte contre la répression. Pour rejoindre un ou plusieurs groupes, il suffit de s'inscrire à n'importe quel moment via notre site internet : <https://amnesty-unige.ch> FB: Amnesty International Groupe Uni Genève IG: @amnestyunigeneve E-mail: amnestyunigeneve@gmail.com

ASEMA

L'Association des étudiant-e-s pour l'étude du marxisme (ASEMA) regroupe des étudiant-e-s de différentes facultés et promeut l'étude de la pensée marxiste. Elle organise principalement des cercles de lecture, des conférences publiques et des discussions. Ces événements sont bien sûr ouverts à toutes les personnes intéressées, particulièrement celles et ceux qui ne connaissent pas ou pas encore les penseurs-euses marxistes traditionnel-le-s et contemporain-ne-s.

L'ASEMA participe aussi à la vie politique universitaire et en général. Elle a notamment participé activement aux grandes mobilisations contre l'austérité de novembre-décembre 2015.

contact: cerclemarxiste@gmail.com
 FB: facebook.com/marxismeunige

AEHES

L'AEHES (Association des étudiant.e.s en histoire économie et société) est rattachée au bachelor d'histoire-économie-société de la faculté des sciences de la société (SDS) et est ouverte à tou.t.e.s les étudiant.e.s. Ses buts sont de permettre aux étudiant.e.s du bachelor d'histoire-économie-société d'avoir une représentation dans l'université, de les rassembler dans différentes activités, de les soutenir dans leur parcours universitaire et de les lier aux autres étudiant.e.s de la faculté SDS. Nous organisons divers types d'événements (apéros, soirées, projections, etc.) et des services aux étudiant.e.s de la faculté SDS (partage de résumés, permanences, relecture de travaux, etc.). Si la vie associative ne te fait pas peur et que tu aimes passer du temps avec d'autres personnes, l'association est faite pour toi !

<https://www.facebook.com/aehes.histec/>
aehes-histec@unige.ch

EUFORIA

Nous sommes une organisation par les jeunes et pour les jeunes. Nous pensons que le monde a besoin de plus d'individus se mettant ensemble pour imaginer, dessiner et mettre œuvre des solutions innovantes aux problèmes contemporains les plus urgents dans les domaines social, environnemental et économique.

C'est pourquoi nous offrons des formations (ex. implact, STEP into action) stimulantes à travers lesquels les gens peuvent trouver de l'inspiration et acquérir des compétences clés pour leur vie future. En outre, à travers nos formations nous mettons en contact des individus qui ne se rencontreraient pas de prime abord afin qu'ensemble ils collaborent radicalement et déploient tout leur potentiel pour devenir acteurs du changement.

Notre impact:

Depuis 2007, nous avons mobilisé plus de 350 jeunes bénévoles qui ont organisé plus de 100 événements euphoria à travers toute la Suisse et au-delà. A l'heure actuelle, plus de 5'400 jeunes ainsi que des experts y ont pris part.

Nos évaluations montrent que 6 mois après nos formations, 50 à 70% de nos participants se sont activement engagés afin de trouver des solutions locales aux grands défis globaux pour faire du développement durable un terrain d'action quotidien.

Pour plus d'informations :

www.euforia.org ou contactez-nous :
contact@euforia.ch

MEG

Tu veux rencontrer des géographes ? Tu as un projet à organiser ? La vie associative t'intéresse ? Le Mouvement des Etudiant.e.s en Géographie (MEG) est fait pour toi !

Nous organisons diverses activités dans un cadre convivial comme un voyage d'étude, des conférences, des projections ou simplement des apéros pour mieux connaître les géographes qui t'entourent.

N'hésite pas à nous contacter via le mail officiel (meg-geo@unige.ch), la page Facebook du mouvement ou passe simplement nous voir lors d'une réunion.

Tes idées, ta créativité et ta motivation sont les bienvenues !

PHILEAS

Créée en 2005, l'association des étudiant(e)s en philosophie, PhilEAs, est l'une des associations les plus dynamiques de la Faculté des lettres. En plus de répondre aux obligations traditionnelles d'une congrégation d'étudiants (défense de leurs droits et soutiens aux études) elle œuvre à promouvoir la philosophie au sein de la Faculté et bien au-delà.

Pour ce faire, PhilEAs organise une pléthore d'activités dont un cycle de conférences hebdomadaires (Conférences PhilEAs), des Conférences d'Etudiant(e)s - faites par et pour les étudiant(e)s -, un groupe de lecture semestriel, et bien sûr des fêtes et des apéros. La parole philosophique est aussi relayée par le journal bisannuel de PhilEAs, le prodigieux iphilo. Toutes ces activités ont pour but de créer une atmosphère de travail, de rencontre et de collaboration entre les étudiant(e)s, le

département de philosophie et les autres acteurs de l'Université afin que les études de philosophie à l'UniGE soient et demeurent à la fois stimulantes et enrichissantes. Contact: aephilo@gmail.com
Site: phileas.unige.ch
FB: @phileasunige

TOPO

TOPO est LE média étudiant de l'université de Genève ! En effet, TOPO est un média web multi-support : écriture, photographies, graphiques, vidéos. Tous les supports peuvent être utilisés pour immerger le lecteur et faire en sorte que notre contenu crée une expérience originale.

Tous nos rédacteurs du pôle journal sont encouragés à explorer une palette variée de sujets qui les intéressent. Il en va de même au pôle TV où chacun peut utiliser du matériel numérique pour explorer les tréfonds de son imagination.

En parallèle, le pôle événementiel entretient une bonne cohésion entre les membres de l'association grâce à de multiples soirées, prépare des conférences et des meetings en relation avec le monde du journalisme et de la politique.

TOPO est un média indépendant et inter-facultaire qui souhaite informer les étudiants.e.x.s tout en fraîcheur.

topolitique.ch
topo@unige.ch

THINK OUT

Think Out est l'association LGBT* + friends de l'Université et des Hautes Écoles de Genève depuis 2006. Cette association fait activement partie de la Fédération genevoise des Associations LGBT* aux côtés de Lestime, 360, Parents d'homos et Dialogai. Elle fait également partie de la Fédération romande des Associations LGBT*.

Think Out participe à :

- L'amélioration de la visibilité et l'acceptation des personnes LGBT* à Genève,
- La réalisation de projets en collaboration avec d'autres associations locales, nationales et internationales,
- L'établissement d'un environnement sûr et accueillant pour ses membres.

Think Out organise plusieurs fois par mois des verrées, des soirées (blind test, karaoké, etc.), des conférences et autres occasions pour se rencontrer et en apprendre plus sur la communauté LGBT*.

Think Out est ouverte à toutes nouvelles idées de projets événementiels. L'association se veut ouverte, inclusive et participative.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :

Par mail : thinkout.unige@gmail.com

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/ThinkOutThinkDifferent/>

ADESE

L'Association Des Étudiants en Sciences de l'Éducation représente tout les étudiants de la faculté, exceptés les étudiants en Formation Primaire, représentés par l'ADEFEP. L'ADESE est active dans de nombreux domaines tels que les commissions de nomination, la gestion de dossiers d'étudiants mais aussi dans l'organisation de soirée!

Chacun souhaitant participer au bon vivre de la faculté est libre de venir rejoindre l'association!

AGLAE

AGLAE regroupe des étudiant-e-s de grec ancien, latin et histoire ancienne autour d'activités comme des lectures cursives et des projections de films. Mais ce n'est pas tout. L'association a pour but de promouvoir l'étude des branches mentionnées, et à cette fin, elle organise ou participe à des activités pour un plus large public, comme les Lectures homériques (tous les deux ans depuis 1998), un Trivial poursuit "spécial Sciences de l'Antiquité" élaboré en continu, le montage d'une tragédie grecque avec le "Projet Agamemnon" (novembre 2017), la revue d'étudiant-e-s de Sciences de l'Antiquité "SC.AN", la fête du Sanglier, et ainsi de suite.

Les activités sont ouvertes à toute personne intéressée, mais seul-e-s les étudiant-e-s de grec, latin et/ou histoire ancienne peuvent être membres. L'association est affranchie de toute orientation et rattachement de nature politique ou religieuse.

aglaeinfo.wordpress.com // aglae@unige.ch

AEAG

L'Association des Etudiant.e.s Albanais.e.s de Genève (AEAG) est une association à but non-lucratif qui a pour but de mettre en contact les étudiant.e.s albanophones à Genève et de les aider lors de leurs débuts académiques ainsi que tout au long de leur parcours. Elle pourvoit à la sensibilisation et à l'orientation des étudiant.e.s des divers degrés à l'intérêt qui doit être attribué aux études supérieures. Ses objectifs sont réalisés principalement au travers de conférences, de spectacles artistiques, de débats académiques et culturels, ceci dans le cadre d'une union autour de la culture et des traditions albanaises.

L'AEAG est ouverte à toutes propositions et tout projets de ses membres. Rejoignez-nous sur notre page FB ou notre site.

www.facebook.com/aeageneve/
www.aeage.ch, assoaeag@gmail.com

AED

Qui Sommes-nous? L'Association des Étudiants en Droit de l'Université de Genève (AED) a été créée en 1968. Elle est l'association reconnue par la Faculté pour représenter les étudiants en droit de l'UNIGE.

Comment devenir membre? Rien de plus simple : les étudiants en droit ayant souscrit à la fiche de subvention sont membres de l'AED. La fiche d'inscription peut être signée le jour de l'Assemblée Générale, ou lors de la présentation annuelle de l'AED. En dehors de ces deux occasions, la fiche peut être signée sur simple demande au comité, ou lors des différents événements organisés par l'association.

Quelles sont nos activités ?

- Parrainages
- Polycopiés
- Répétiteurs/ Cours collectif
- Plateforme de ventes de livres

- Evènements Sociaux (apéros, soirées, etc.)
- Conférences

Participez à la vie de votre Faculté!!! Soyez présents à l'Assemblée Générale (quelques semaines après la rentrée) afin d'intégrer le comité de l'association et vous enrichir d'une expérience très appréciée professionnellement.

Comment suivre notre actualité et nous contacter ?

- Sur notre site : www.aed-geneve.ch
- Sur notre page Facebook : www.facebook.com/AEDGeneve
- Par e-mail : aed@unige.ch

AEHR

L'Association des Étudiant.e.s en Histoire des Religions (AEHR) réunit des étudiant.e.s intéressé.e.s par une approche non-confessionnelle du religieux, qui privilégie les

points de vue historiques et anthropologiques. L'histoire des religions telle qu'elle est pratiquée et enseignée à Genève s'inscrit dans une veine résolument comparatiste et les activités de l'AEHR sont le reflet de cette volonté de mise en regard des pratiques cultu(r)elles. Ainsi, outre ses collaborations aux événements du département des Sciences de l'Antiquité, l'AEHR met en place un programme d'activités culturelles ne se posant aucune limite en termes d'aire géographique ou d'époque. Depuis sa création il y a trois ans, l'AEHR a notamment créé un ciné-club, organisé un atelier de lecture et une table ronde avec un conférencier, invité un artiste en résidence au Mamco à présenter son travail et organisé diverses visites d'exposition. L'AEHR est par ailleurs étroitement liée à la Société d'Histoire des religions de Genève puisqu'un.e représentant.e des étudiant.e.s est inclus au nombre des membres du comité de la SHR-Ge.

AELOGO

La logopédie est la rééducation des troubles de la parole, du langage et de la communication auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. L'association des étudiant-e-s en logopédie de l'université de Genève a pour buts de faire connaître la profession de logopédiste au grand public, d'assurer la cohésion entre les étudiant-e-s des deux années de maîtrise, de défendre les étudiant-e-s dans le contexte actuel de restrictions budgétaires sur le canton de Genève et de représenter les étudiant-e-s auprès des responsables de la maîtrise, du décanat et du rectorat.

Vous voulez en savoir plus ?

Voici notre page facebook:

AELogo - Association des étudiantes en logopédie de l'Université de Genève

Et notre mail : aelogo@unige.ch

AES

L'AES est un lieu de rencontre et discussion pour créer des liens entre futur-e-s sociologues. Ouverte à toute personne étudiant la sociologie, elle organise une fois par mois un Socio'péro, pour que chacun-e puisse prendre le temps d'une interaction sociale autour d'un apéro, dont l'habitus est bien ancré. L'AES co-organise également chaque semestre la soirée SDS. En plus de ces événements festifs particuliers, l'association participe aux divers projets associatifs de l'Université. L'AES a aussi un fort ancrage dans la politique universitaire, pour défendre les valeurs et intérêts des étudiant-e-s, par le biais du comité scientifique ou des réunions avec le doyen et le rectorat. L'association est un intermédiaire privilégié entre le corps enseignant et les étudiant-e-s, pour régler des conflits ou améliorer la qualité de l'enseignement. Que tu veuilles profiter des festivités de la vie estudiantine ou t'impliquer

dans la politique universitaire, n'hésite pas à rejoindre notre petite assoc'. En effet, si tu as une de ces envies, ou plein d'autres encore (on est ouvert-e-s à l'innovation), l'Association des Etudiant-e-s en Sociologie te tend les bras avec amour !

SoPhIE

SoPhIE (Société pour une Philosophie Inclusive et Égalitaire) est une association féministe étudiante de l'UNIGE, ayant pour objectif principal de lutter pour l'égalité des chances et d'opportunités concernant le genre et autres sources de discriminations, dans les études de la philosophie, et plus particulièrement dans le cadre du département de philosophie. Face au constat de l'absence et du manque de visibilité généralisés des femmes* en philosophie, nous tenons à accélérer la prise de conscience collective et la réflexion sur les pratiques philosophiques liées à l'étude, à l'enseignement et à la dimension sociale de la discipline. Nous souhaitons que les femmes* puissent s'impliquer, trouver leur place et mesurer pleinement l'importance qu'elles ont en philosophie. Première association féministe à la Faculté des Lettres de l'UNIGE, SoPhIE souhaite étendre ses actions et engagements au sein de celle-ci. L'association se veut inclusive, en rassemblant

les luttes dues à différentes formes d'oppressions et en intégrant la complexité des inégalités sociales et des rapports de pouvoir. *incluant les personnes trans*, queer, non-binaires.

AEST

L'Association des Étudiants en Sciences de la Terre et de l'Environnement a pour but de contribuer à la bonne vie et ambiance de la section et à l'interaction et échange entre les étudiants de toutes les volées.

Pour y parvenir, l'AEST propose différents événements tout au long de l'année comme des projections de film, des fondues, soirées, ainsi que des sorties entre étudiants.

De plus, l'AEST s'occupe aussi de défendre les intérêts des étudiants ainsi qu'à faire porte-parole des problèmes étudiants auprès de la Section ou du Rectorat.

N'hésitez pas à nous contacter : aest-mail@unige.ch - www.unige.ch/asso-etud/aest
Sur sommes également sur Facebook : <https://www.facebook.com/aest.geneve>

EAE

Tu aimes aider les autres, tu veux améliorer le monde ?

Il y a une infinité de choses à faire pour aider le monde. Nous ne pourrons pas tout faire ; chacun doit faire des choix. C'est là que l'altruisme efficace (effectivealtruism.org) entre en jeu !

L'altruisme efficace est une démarche guidée par les faits et la recherche, qui combine l'empathie et la réflexion. Il s'agit d'identifier les moyens de faire un maximum de bien dans le monde.

Tu veux planifier une carrière à haut impact social ? -> 8000hours.org

Nous sommes là pour répondre à tes questions et t'introduire aux activités de l'altruisme efficace à Genève et dans le monde ! N'hésites pas à venir nous voir !

bit.ly/EAEunige

etudiantsaltruismeefficace@gmail.com

AETI

L'Association des Étudiants en Traduction et Interprétation (AETI), représente les intérêts des étudiants de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève.

Ainsi, l'AETI s'est fixé deux objectifs principaux : faire le pont entre les étudiants d'unités, de départements et de facultés différents ainsi que mettre en contact les étudiants avec le corps enseignant de la faculté et avec des organismes professionnels. Pour atteindre ces objectifs, l'association organise des événements à visée culturelle et académique et publie régulièrement des annonces de mandats sur sa page Facebook.

Le Comité se réunit une fois par mois et vous invite à venir assister aux réunions.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou suggestion à l'adresse suivante aeti@unige.ch ou via notre site <http://www.asso-etud.unige.ch/aeti/>.

ALMA

Nous sommes une association étudiante à but non-lucratif de l'Université de Genève. Fondée le 15 Mai 2011 à l'initiative d'un groupe d'amis latino-américains, le but premier d'ALMA est l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants latino-américains au sein de l'UNIGE mais également l'apport d'un soutien, si nécessaire. De plus, nous visons le partage de la culture latino-américaine auprès d'étudiants de tous bords, sans distinction, à travers des activités culturelles, des réunions ou encore des soirées. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'être latino-américain ou de parler parfaitement l'espagnol pour nous rejoindre ! ALMA s'engage à organiser des activités variées pour les étudiants de l'UNIGE avec pour mission d'offrir un échange culturel profond tant au niveau académique qu'au niveau social.

À travers les diverses activités, conférences et autres, les membres apprennent

à travailler ensemble dans un environnement multiculturel. Ils se confrontent à des thématiques de l'actualité et côtoient de près la culture latino-américaine. En outre, un partage social indifférent de la nationalité est garanti.

AMAGE

L'Association du Monde Arabe de l'Université de Genève est l'initiative d'étudiants à l'UNIGE venant du Moyen-Orient. Cette association n'a pas de visée politique, mais vise plutôt à créer un certain réseau entre les personnes déjà établies à Genève et les personnes venant du monde arabe et désirant entreprendre leurs études au sein même de l'UNIGE.

De plus, c'est une association qui vise à permettre aux étudiants arabes soucieux de partager leur culture de le faire en incluant tout étudiant intéressé. L'Association vise donc la promotion des différentes

cultures – arabes ou autres- présentes dans le monde arabe, et ce à travers d'éventuelles conférences, des cinéclubs, des cercles de lectures, ou des tandems linguistiques pour les personnes intéressées. La musique ou le cinéma, la langue et la littérature, l'histoire, l'architecture sont au menu des projets de l'AMAGE.

L'AMAGE est également une association d'étudiants qui veulent pouvoir se rencontrer en dehors du cadre universitaire, dans le but de faciliter l'intégration de ses membres, améliorer l'adaptation à la vie universitaire, passer du bon temps entre eux et se détendre.

ESN

ESN International est une association estuErasmus Student Network (ESN) est une association estudiantine à but non lucratif, composée entièrement de bénévoles. ESN Genève est la section genevoise de l'organisation, présente dans plus de 900 établisse-

ments d'enseignement supérieur à travers 40 pays d'Europe. Elle a pour mission d'accueillir et accompagner les étudiants en échange à Genève. ESN veut les aider à découvrir la vie genevoise en leur proposant des soirées à prix étudiants dans divers lieux chaque semaine, des visites de la ville et autres activités culturelles comme des voyages dans les lieux emblématiques de la Suisse et des visites de musées; le tout à moindre frais. Un des projets phares d'ESN Genève est le Buddy system, un programme qui met directement en contact les étudiants en échange avec des étudiants locaux volontaires pour les aider à s'acclimater à leur nouvel environnement.

FREQUENCE BANANE

Fréquence Banane c'est la radio pour les étudiants par les étudiants !

Tu souhaites apprendre les rudiments du média radiophonique à travers une formation étalée de septembre à novembre donnée par des professionnels du milieu ? Tu

veux pouvoir couvrir un événement en tant que média (même Paléo ou le Montreux Jazz pourquoi pas) ? Tu souhaites monter ta propre émission pour parler de tes passions ? Tu veux simplement animer une émission de divertissement ou avoir une chronique dans une émission existante ?

Fréquence Banane, qui partage l'antenne avec la radio de l'EPFL du même nom, t'offre de septembre à novembre une introduction au monde de la radio et permet à ses membres de pratiquer toute l'année via le studio de production sis à Carouge.

Tu trouveras toutes les informations sur notre site internet www.frequencebanane.ch ou tu peux nous contacter directement à l'adresse frequencebanane@unige.ch.

Fréquence Banane est disponible 24h/24 sur internet et également sur les ondes numériques du DAB+ sur Genève et Lausanne (et toute la Suisse romande d'ici 2018).



AEEG

L'AEEG (Association des Etudiant.es en Etudes Genre) est ouverte à tous.toutes les étudiant.es s'intéressant aux questions de genre, car c'est un concept d'analyse applicable à tous les champs d'études. Elle a pour volonté de rendre visible diverses questions féministes en s'associant avec d'autres associations internes ou externes à l'Université. Tout au long de l'année, l'Association a pour projets d'organiser des projections de films suivies de débats ainsi que des conférences avec intervenant.es pour analyser des enjeux de société à travers le prisme du genre. Rejoignez-nous!

AEFLE

L'Association des Étudiants en Français Langue Étrangère (AEFLE) a pour but de réunir les étudiant(es) en FLE au travers de divers évènements (apéros, karaoké, etc.). En cas de problème, l'AEFLE peut aider, orienter ou conseiller les étudiants. L'AEFLE s'occupe également de transmettre des informations telles que: offres d'emploi, évènements universitaires et/ou annonces de conférence.

AESPRI

L'Association des Étudiant-e-s en Science Politique et Relations Internationales (AESPRI) est présente au sein de l'UNIGE sur de nombreux fronts. De la défense des intérêts estudiantins auprès des instances de l'Université à l'assistance personnalisée (aide aux recours, conseils, etc.), l'AESPRI s'engage politiquement tout au long de l'année pour soutenir les étudiant-e-s qu'elle représente.

D'autre part, l'Association propose de nombreux événements tels que des conférences, expositions, projections cinématographiques ou encore des sorties culturelles, son annuel forum thématique et bien sûr des soirées mémorables – vous deviendrez rapidement des habitué-e-s des fameux AESPRO. Si on ajoute à cela le voyage d'études organisé par ses membres et sans oublier la publication des différents volumes de son journal, l'International Ink, on comprend pourquoi elle est souvent citée comme l'une des associations les plus actives de l'Université de Genève.

La vie universitaire genevoise ne peut être palpitante qu'à travers l'engagement des étudiant-e-s motivé-e-s qui la font vivre: nous t'invitons à nous rejoindre pour échanger, débattre et participer à nos projets ou encore réaliser les tiens! Pour nous contacter, rien de plus simple: par e-mail (aespri@unige.ch), sur notre site internet (www.aespri.ch) ou bien directement sur Facebook (@AespriUNIGE), sans négliger la possibilité de nous aborder lors de nos événements!

RETHINKING ECONOMICS

Rethinking Economics Genève s'affilie au mouvement étudiant international du même nom et en constitue la première branche en Suisse. Depuis le septembre dernier, nous avons été rejoints par des groupes à Zürich et à Lugano. Nous créons des espaces de discussion sur notre système et notre enseignement

économique en organisant des ateliers, des conférences, des projections de film et d'autres choses merveilleuses. Nous prôtons une approche pluraliste de la science économique, une vision encore rare dans les facultés d'économie de notre monde. La politique universitaire nous est chère et il nous tient à cœur d'ouvrir le débat autant avec les professeures et assistants qu'avec les autres étudiantes. Notre pétition pour davantage de pluralisme lancée le semestre passé a suscité de de longues discussions et ce n'est que le début!

Si tu veux faire partie d'une association critique, nationalement et internationalement connectée et avec des membres sympas et ouvert-e-s à la réflexion sur l'économie, rejoins-nous! Plus d'informations se trouvent sur notre site facebook - Rethinking Economics Genève.
Mail : geneve@rethinkeconomics.org

GLI - ALTERATI

L'association des étudiants en musicologie Gli Alterati organise différents événements musicaux et musicologiques durant l'année universitaire. Que ce soit lors de conférences d'éminents musicologues, lors d'une audition ou d'un concert organisé par les étudiants ou encore simplement autour d'un verre, l'association cherche à favoriser un maximum les rencontres entre les membres de son département. Si toi aussi tu es passionné par la musique, n'hésite pas à nous rejoindre, nous serons là pour t'accueillir, certainement avec une symphonie!



AJP - UNI

Des juristes, avocat-e-x-s, des enseignant-e-x-s et des magistrat-e-x-s ont choisi de s'engager aux côtés des travailleurs-x-euses, des locataires, des consommateurs-x-rices, des chômeurs-x-euses, des assuré-e-x-s, des détenu-e-x-s, des femmes, des immigré-e-x-s, des réfugié-e-x-s, des enfants, des patient-e-x-s, des victimes de l'injustice, de la violence et de la répression.

Tu étudies en droit ou ton cursus contient en partie du droit (bachelor, master, doctorat, ECAV) ? Tu souhaites donner du sens à tes études ? Tu participerais à la préparation de prises de position juridiques et politiques ? Tu souhaiterais en apprendre davantage à travers des conférences et autres événements ? Tu rencontrerais volontiers des gens qui ne font pas que du droit, mais défendent aussi des idéaux ? Tu voudrais simplement soutenir l'activité de l'association ? Alors rejoins-nous à l'Association des Juristes et étudiant-e-x-s progressistes de l'Université de Genève (AJP-UNI).

Cette rubrique ne vise pas à lister de manière exhaustive les différentes institutions et organes de l'université ni à les présenter un à un, mais à dévoiler ce qui se cache sous les pierres quand on les retourne. Précisons que les deux règlements principaux qui organisent l'université sont la loi sur l'université et le Statut de l'université. Ne vous méprenez pas : pour saisir la dynamique de chaque organe, une lecture des règlements ne suffit pas ! Si cette partie peut vous apporter des informations utiles sur les institutions et organes de l'université, elle ne saurait suffire à une compréhension des rapports de pouvoir qui les traversent. Elle présente bien sûr quelques informations formelles sur leur rôle et leurs prérogatives mais cherche surtout à dénoncer le fonctionnement de certains organes. À l'université comme ailleurs, les belles formules et les titres ronflants dissimulent assez mal la désarmante superficialité des politiques menées.

ORGANES CENTRAUX

Dans cette sous-partie nous traitons de différents organes qui se situent au niveau central de l'université (par opposition à ceux qui se situent au niveau des facultés).

RECTORAT

Le rectorat est composé d'une recteurice et de trois à cinq vice-recteurices. Elles sont assistées par un.e.x secrétaire général.e.x qui assume un rôle non négligeable dans le traitement des dossiers rectoraux.

Le rectorat jouit d'un pouvoir sans pareil dans le fonctionnement quotidien de l'université (art. 27 à 29 de la loi sur l'université pour les détails de ses prérogatives). Il s'occupe de « représenter » l'université auprès des instances politiques, nomme les doyen.ne.x.s et peut supprimer ou créer ce qu'il veut ou presque. Le rectorat possède donc des pouvoirs considérables et n'hésite pas à s'immiscer dans les affaires des facul-

tés et des associations d'étudiant.e.x.s. Et cela même lorsque les premier.e.x.s concerné.e.x.s s'y opposent, comme par exemple lors de la scission de la faculté des sciences économiques et sociales. Le rectorat a, en effet, scindé la faculté en deux avant de nommer un.e.x nouveau.elle.x doyen.ne.x de façon autoritaire et sans se soucier des contraintes procédurales.

Mais il ne faut pas oublier que le rectorat est aussi la marionnette des pouvoirs en place. Ainsi, la bien mal nommée « autonomisation » des hautes écoles s'est surtout faite au détriment des personnes qui travaillent et/ou étudient à l'université, alors que le rectorat reste inféodé au pouvoir politique et aux lobbies économiques.

COMMISSIONS RECTORALES

Neuf commissions permanentes sont instituées officiellement afin de seconder le rectorat dans son travail. Les membres sont désigné.e.x.s par le rectorat et un.e.x

ou plusieurs membres du rectorat y participent aussi directement. Ces commissions n'ont qu'une fonction consultative et servent le plus souvent d'alibi au rectorat en le dispensant de toute coïncidence entre les discours et les actes. On ne reviendra pas ici sur l'intégralité de ces dernières, mais simplement sur l'une d'entre elles qui illustre bien la logique qui sous-tend le mode de gouvernement de l'université: la commission de l'égalité (CODEG).

La CODEG est une commission consultative du rectorat qui a pour but de réduire les inégalités entre femmes* et hommes au sein de l'université. En fait, les seules politiques d'égalité mises en place se réduisent à la promotion des carrières féminines. Cette commission est régulièrement instrumentalisée par le rectorat pour pouvoir redorer le blason de l'université de Genève, îlot d'égalité dans lequel la proportion d'enseignant.e.x.s augmenterait de manière exponentielle. L'opti-

misme niais affiché par la CODEG se paie au prix d'un escamotage des causes réelles des inégalités de genre. Ce n'est donc pas dans cette commission qu'on cherchera à remédier à la précarisation des jeune.x.s chercheuseuse.x.s ou à remettre en cause un modèle de carrière professoral bâti par des hommes pour les hommes. En bref, la vacuité des activités de la CODEG est à l'image de son indifférence pour les discriminations réellement vécues par les étudiant.e.x.s et les travailleuseuse.x.s universitaires.

On notera également que les subventions fédérales attribuées aux postes occupés par des femmes* ne sont pas étrangères à l'intérêt de l'université pour les politiques d'égalité.

ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

L'Assemblée de l'Université (AU) est l'organe participatif où les quatre corps de

l'université sont présents (étudiant.e.x.s, corps intermédiaire, personnel administratif et technique (PAT), professeur.e.x.s). Le rectorat est censé le consulter mais il ne prend son avis en compte que lorsque ce dernier correspond à ses intérêts propres. En dépit de tout principe de proportionnalité et malgré le fait que le corps des étudiant.e.x.s est de loin le plus grand, les étudiant.e.x.s y sont deux fois moins nombreux.se.x.s que les professeur.e.x.s, qui occupent près de la moitié de ses 45 places.

La seule réelle prérogative de l'AU est de proposer un.e.x recteurice que le Conseil d'État devra nommer. L'actuel recteur, Yves Flückiger, a ainsi été élu pour un mandat de 2015 à 2019 et réélu jusqu'en 2023. Les séances de l'AU sont en principe publiques.

Femmes = toute personne qui n'est pas un homme cisgenre.*

CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Un conseil d'orientation stratégique, euphémisme pour conseil d'administration, a été instauré en 2008 par le Grand Conseil. Sa composition relève à la fois du placard doré pour laquais méritant et de relais pour les revendications de la « société civile », c'est-à-dire les lobbies économiques. Des personnalités rattachées à des grandes entreprises siègent d'ailleurs dans ce conseil afin de s'assurer que l'université poursuive sa contribution à la reproduction accrue du capital. Sûr.e.x.s d'elleux, iels se voient déjà nommer le prochain PDG – oups! – le prochain recteur de l'université ! C'est en tout cas ce que le Conseil a essayé de faire pour la nomination du prochain recteur en essayant de doubler les prérogatives de l'Assemblée de l'Université pour imposer leur candidat.e.x.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Comme d'autres institutions, le comité d'éthique et de déontologie a un rôle vague. Il peut être saisi de tout sujet concernant l'éthique ou la déontologie par le rectorat, ou s'en saisir lui-même (ce qu'il ne fait jamais). Il est notamment l'auteur d'une charte déconcertante sur les droits et devoirs d'une mystérieuse « communauté universitaire ». En règle générale, il couvre comme il le peut les professeur.e.x.s mises en cause et tente d'étouffer les affaires gênantes.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est composé de sept membres, dont deux étudiant.e.x.s. Il est compétent pour prononcer un avertissement, une suspension ou une exclusion à l'encontre des étudiant.e.x.s. A chaque

fois que le plagiat ou la fraude entraîne l'élimination de l'étudiant.e.x, le décanat est tenu de saisir le conseil de discipline. Si le conseil prononce une sanction contre un.e.x étudiant.e.x, elle s'applique à l'ensemble des facultés. Par conséquent, en cas d'élimination, l'étudiant.e.x concerné.e.x ne peut plus être admis.e.x dans une autre faculté à titre conditionnel. Notons au passage que les outils pour traquer le plagiat se perfectionnent de plus en plus, ce qui a eu notamment comme conséquence de faire rougir certain.e.x.s professeur.e.x.s pensant, depuis le temps, passer entre les gouttes.

FACULTÉS

Nous traitons ici des différents organes présents au niveau des facultés, ou selon la terminologie légale, des UPER (unités principales d'enseignement et de recherche). À noter que les pratiques

peuvent être passablement différentes suivant les facultés.

DÉCANAT

Comme le rectorat au niveau central, les décanats (composés d'un.e.x doyen.ne.x et de plusieurs vice-doyen.ne.x.s) disposent de la quasi totalité des pouvoirs de décision au sein des facultés. Le décanat est responsable de la gestion de la faculté mais est censé rendre des comptes à des organes comme le Conseil participatif sur certaines thématiques. Austérité oblige, la principale tâche des doyen.ne.x.s ces derniers temps est d'appliquer les coupes budgétaires imposées par le rectorat.

COLLÈGE DES PROFESSEUR.E.X.S

Le collège des professeur.e.x.s regroupe tout.e.x.s les professeur.e.x.s d'une faculté. Supprimé dans la loi sur l'université, il a été réintroduit en douce par les professeur.e.x.s dans le Statut et il a gardé des prérogatives

non négligeables comme la nomination des professeur.e.x.s ordinaires. Même si les dispositions législatives modèrent en théorie les prérogatives de ce collège, ce dernier continue d'adopter un comportement paternaliste et autoritaire à l'encontre des conseils participatifs et des autres corps de l'université en général.

CONSEILS PARTICIPATIFS

Les conseils participatifs (CP) regroupent les quatre corps d'une faculté (estudiantin, corps intermédiaire, personnel administratif et technique (PAT), professoral) avec un rapport de force très favorable aux professeur.e.x.s. Il est notamment chargé d'approuver le règlement d'organisation, les plans et les règlements d'études dont l'importance est capitale pour les étudiant.e.x.s. La surreprésentation professorale empêche le plus souvent d'y apporter des amendements progressistes. Les séances des CP sont en principe publiques.

COMMISSION DE NOMINATION

Ces commissions servent à nommer les professeur.e.x.s. La participation des étudiant.e.x.s et du corps intermédiaire avec une voix décisionnelle a été conquise de haute lutte lors de la rédaction du Statut. Certaines facultés permettent aussi au PAT d'y être représenté. Depuis lors, plusieurs étudiant.e.x.s ont ainsi pu siéger dans ces commissions sans que l'université ne se soit effondrée pour autant.

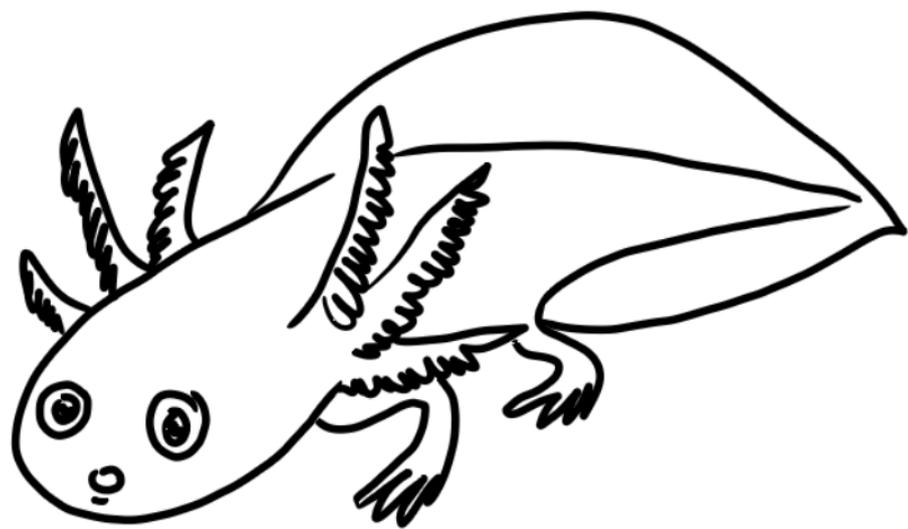
POUR FINIR

Commissions alibis, dénominations creuses, pouvoir décisionnel concentré dans les mains du corps professoral, inégalités, ingérence des lobbies économiques... Le tableau dressé ici peut sembler très sombre. Pourtant, l'université c'est aussi ça. Ce constat n'est pas l'expression d'une imagination débordante

ou le fruit d'une analyse machiavélique de la situation, mais un aperçu d'expériences que certain.e.x.s étudiant.e.x.s, assistant.e.x.s ou membres du PAT ont pu faire en faisant partie de ces différents organes ou en ayant été confronté.e.x.s à ces derniers. Comme vous avez pu le comprendre, la terminologie utilisée par l'université est parfois ambiguë, voire confuse. Les dénominations des différents organes n'ont ainsi pas toujours de lien explicite avec leurs réelles activités. Pour comprendre le fonctionnement effectif de l'université, il est préférable de ne pas prendre pour argent comptant la parole rectorale et les articles des gratte-papiers de la Tribune de Genève.

Les « règles du jeu » universitaire étant tronquées, il faut parfois faire preuve d'inventivité tactique pour défendre efficacement les intérêts des étudiant.e.x.s. Il y a quelques années, le boycott de toutes les commissions rectorales par les étu-

diant.e.x.s suite à la tentative d'éviction d'un étudiant du comité des bourses qui avait protesté contre l'autoritarisme de certain.e.x.s de ses membres a permis par exemple de faire changer le fonctionnement dudit comité qui depuis fait preuve de transparence à l'égard de tout.e.x.s les membres qui le composent. Preuve s'il en est que la meilleure utilisation d'un organe participatif est parfois de... menacer de ne plus y siéger. Comme on l'a vu, les étudiant.e.x.s étant systématiquement minoritaires au sein des organes de l'université, il est important de rester uni.e.x.s.



ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE L'UNIVERSITÉ

